

FÉVRIER  
1980

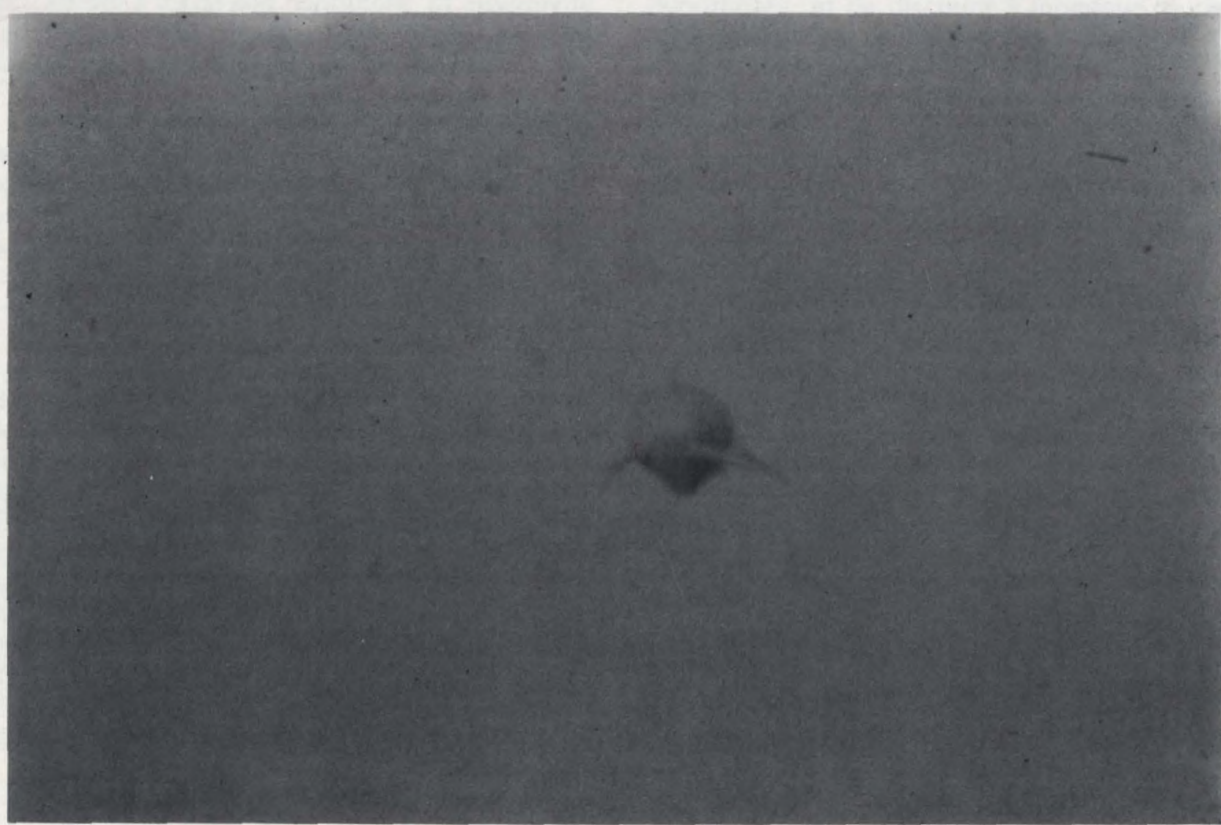
N° 192

# LUMIERES DANS LA NUIT

23<sup>e</sup> ANNÉE

LE N° 6,50 F

**MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES**



## L'OVNI DE COCOYOC (Mexique)

PHOTO N° 2

🌀 **La loi  
de Babel**

→ page 3

🌀 **Atterrissage  
à Mendoza (Argentine)**

→ page 22

🌀 **Enquêtes...  
Enquêtes...**

→ pages 10 à 28

🌀 **Nouvelles  
récentes**

→ page 33

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

## VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : La loi de Babel  
PAGE 6 : L'Isocelle de Fumoux : Vers une logique des atterrissages d'OVNI ?  
PAGE 7 : Réflexions d'un nouvel hérétique sur les nouveaux Inquisiteurs.  
PAGE 10 : Observations de phénomènes OVNI dans la région de St Quentin La Poterie (Gard).  
PAGE 12 : A Gallician (Gard)  
PAGE 15 : Passage d'UFO avec bruit à Presle (Loire).  
PAGE 16 : Boule lumineuse près de Cuvergnon (Oise).  
PAGE 18 : L'OVNI de Cocoyoc (Mexique).  
PAGE 22 : Atterrissage à Mendoza (Argentine).  
PAGE 27 : Un OVNI, s'approche d'une voiture en marche près de Madrid (Espagne).  
PAGE 28 : Espagne : atterrissage forcé d'un avion à cause d'un OVNI.  
PAGE 30 : D'un livre à l'autre.  
PAGE 32 : Courrier.  
PAGE 33 : Nouvelles récentes.  
PAGE 35 : Réseau téléphonique Ariane.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

*Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.*

## ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 63 F. — de soutien à partir de 75 F.

ETRANGER : majoration de 13 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,30 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C. C. P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

### ATTENTION !

SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION « ABONNEMENT TERMINE ».

LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE DEVANT VOTRE NOM. MERCI.

## VIENT DE PARAITRE

### LES APPARITIONS D'HUMANOIDES par Eric ZURCHER

Un ouvrage d'un réel intérêt, comportant une étude statistique approfondie (très nombreuses courbes).

EN VENTE : LIBRAIRIE SCHRACK 43400 LE CHAMBON S/LIGNON.  
FRANCO : 56 F

## POUR CONNAITRE L'ECHEANCE DE VOTRE ABONNEMENT :

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, devant votre nom ; le chiffre situé tout à fait à droite, et séparé des autres vous renseignera :

- 1 : terminé avec le n° de JANVIER
- 2 : terminé avec le n° de FEVRIER
- 3 : terminé avec le n° de MARS
- 4 : terminé avec le n° d'AVRIL
- 5 : terminé avec le n° de MAI
- 6 : terminé avec le n° de JUIN-JUILLET
- 7 : terminé avec le n° d'AOUT-SEPTEMBRE
- 8 : terminé avec le n° d'OCTOBRE
- 9 : terminé avec le n° de NOVEMBRE
- 0 : terminé avec le n° de DECEMBRE

# LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL  
DE RECHERCHES)

Son COMITE DE REDACTION, est en fait constitué de ses collaborateurs de plus en plus nombreux, dont les textes paraissent au fil des numéros publiés. Il n'est donc pas figé, mais essentiellement mouvant.

## La loi de Babel

par Thierry Pinvidic

On assiste depuis quelques mois à une véritable compétition des modèles explicatifs en ufologie. Chacun y va de son hypothèse, et argumente à qui mieux mieux. Arrêtez ! N'en jetez plus ! De toute façon, il n'y aura pas de vainqueur !

L'OVNI, comme le dieu de BABEL, crée la confusion entre les hommes. Il s'en suit donc que les plaidoiries, fussent-elles en règle, ne servent à rien. Personne n'arrivera à convaincre personne, car nous ne parlons pas le même langage, comme je le rappelais l'an dernier à MONTLUCON.

Il n'est pas dans mes intentions ici de réaliser le premier cours "d'ufologie pratique", mais d'attirer l'attention du lecteur et du chercheur sur les dangers de la nouvelle mode ufologique qu'est la modélisation. Si cela peut vous faire plaisir Messieurs MONNERIE, VIEROUDY, MEHEUST, SCORNAUX etc... (que les autres me pardonnent) vous avez TOUS RAISON... un peu. Vous avez joué avec les pièces d'un puzzle, avec plus ou moins de bonheur, mais vous ne les avez pas toutes assemblées. Et à l'heure actuelle personne ne le peut. Par contre, les morceaux constitués se complètent. Vos "modèles" n'en sont pas, mais les idées sont complémentaires.

### Vous avez dit "OVNI" ?

Première question : existe-il un problème ?  
réponse : oui. Pourquoi ? Pour la simple et bonne raison, comme le rappelait récemment Monsieur ESTERLE dans une note aux groupements privés, que nous ne pouvons répondre à toutes les questions au sujet des OVNI.

Soit. Mais comment se pose le problème ?  
réponse : Un vrai fourbi. JULES CESAR lui-même en perdrait son latin !

Pour l'instant, nous parlons d'OVNI à travers une structure de croyance (VALLEE). Nous nous attachons à l'étude de la propulsion, car nous croyons qu'il s'agit d'engins. D'autres s'essayent à la provocation du phénomène, croyant qu'il est la

manifestation d'un plasma PSi, de l'inconscient collectif, ou de Tartempion... Et d'élaborer des hypothèses, et de discourir à longueur de pages sur les avantages ou les performances de tel ou tel modèle. 32 ans déjà que cela dure... 32 ans de querelles de clochers et de débats de compétence. Il faudrait tourner la page, enterrer l'ufologie de papa. Penser autrement, voilà ce qu'il faut. Trouver un second souffle. Laisser provisoirement les arguments, le savoir et les méthodes au vestiaire.

### Comment aborder le problème ?

Constatons modestement que "quelque chose" nous livre de l'information<sup>(1)</sup>. Qu'est donc ce "quelque chose" ? En toute honnêteté nous n'en savons rien... même si nous avons de bonnes raisons de penser que... mais du calme, chaque chose en son temps. Ce "quelque chose" est-il physique ou sociopsychologique ? réponse : les deux... En effet :

- Il existe de fortes présomptions de l'existence d'une composante physique :

- réaction d'animaux (HEATON), visiblement pas tourmentés par des archétypes,
- respect des lois de l'optique,
- corrélation avec perturbations géomagnétiques, (POHER)
- pannes d'allumage, parasitage radioélectriques, effets thermiques, manifestations électromagnétiques, rayons tronqués etc...(MC CAMPBELL),
- perturbations neurophysiologiques sans origine psychosomatique (GIRAUD, RIFFAT),
- traces au sol et autres effets secondaires tangibles,
- échos radar non cohérents, spécifiques de cibles d'une grande manoeuvrabilité (DAVIS ATLAS).

- Il s'agit d'une manifestation spécifique :

- aucune corrélation avec des événements astronomiques connus (POHER),
- aucun radiant astronomique particulier (POHER),
- 50 % des récits retenus par POHER sont très étranges,

- phénomène qui affecte le monde entier (HYNEK) constitué par la répétition d'observations insolites accompagnées d'effets secondaires,
- distribution inversement proportionnelle à la densité de population, à l'inverse des phénomènes de rumeur (VALLEE),
- phénomènes de vagues (VALLEE, SKINNER), ostentatoire (MEHEUST),
- type de comportement quasi invariant, ou patterns (VALLEE et les sémanticiens)<sup>(2)</sup>,
- un phénomène qui se camoufle (VALLEE, JAILLAT), d'où l'orthoténie, la triangulation, les failles et le reste, c'est-à-dire des "lois circonstancielles" dues à des vices de méthodologie et à une mentalité anthropocentriste mal adaptée à cette étude. D'où la loi de GUERIN-GIRAUD également.

Ce phénomène est à la fois physique et sociologique. En effet, une forte composante sociopsychologique rentre également en ligne de compte, qui est en soi une perturbation, et un sérieux obstacle à l'analyse :

- Le climat est favorable. Psychose d'invasion à l'époque de la conquête spatiale (SAGAN, HARTMANN).
- Il s'agit d'un sujet à haute signification émotionnelle (SAGAN). Les gens adoptent une attitude émotive spécifique de croyance ou de rejet, affectant l'analyse (HALL).
- Inhabituelle émotivité et passion du débat (PRICE-VILLIAMS).
- Le sujet repose les grandes questions de l'existence (GRINSPON, PERSKY).
- L'attitude maladroite des gouvernements entretient la psychose (MC DONALD).
- L'intérêt pour le sujet est entretenu par les médias qui participent aux processus de conditionnement (SULLIVAN).
- Le phénomène subit un parasitage culturel accommodé à la sauce des vieux mythes, créant un bruit de fond indiscernable du signal (HALL).
- Frayeur atavique face à l'inconnu.

Le sujet soulève également de nombreux problèmes ;

- Les spécialistes ne dénoncent pas les mêmes faux (HARTMANN).
- On peut préciser ce que les OVNI ne sont pas, mais pas ce qu'ils sont (ROACH).

- Le témoignage humain pose de nombreux problèmes, le langage également (MENZEL - MORRISSON).

- Il n'existe pas de "Label OVNI" proprement dit (MENZEL).

- Nous ne disposons d'aucune preuve tangible analysable, films indiscutables, spectres etc...(BAKER).

- Nous ignorons l'influence de l'enquêteur (HALL).

- Le problème n'est pas délimité (ESTERLE).

- L'essence même du sujet est problématique : nous ne nous intéressons pas à une manifestation spécifique parfaitement définie, mais au contraire à tout ce qui, par son caractère étrange, semble se détacher de toutes les manifestations spécifiques définies que nous connaissons. En somme : nous ne savons pas dans quel domaine nous mettons les pieds...

Il apparaît clairement à la lecture de ce qui précède, qu'il existe des évidences physiques incontestables (au niveau global, et non individuel, le phénomène étant élastique). Donc MC CAMPBELL a raison. Mais il existe également des phénomènes "bizarroïdes" à la lisière de la parapsychologie (selon VALLEE ufologues et parapsychologues travaillent dans des régions voisines d'un même spectre) et VIEROUDY a donc raison dans ses constatations. Les problèmes soulevés par l'étude, eux, donnent raison à MONNERIE. Ennuyeux, pour le moins... Alors, faut-il tout laisser tomber et faire de la peinture ou collectionner les timbres ? Est-ce vraiment le grand merdier comme dirait LE PRINCE-RINGUET ? Que Nenni ! Toutes les constatations sont bonnes, mais aucune interprétation n'est valable (à de rares exceptions près).

Le drame de l'ufologie classique c'est l'esprit de système. C'est-à-dire, la tendance à tout intégrer dans un modèle aussi élastique que nécessaire afin que tout rentre. EMMERSON disait de l'esprit de système qu'il hait la vérité. Cet esprit de système génère des doctrines et non des théories ou des hypothèses scientifiques. Ainsi la psychanalyse est un système. Elle est étudiée pour pouvoir rendre compte de tout (des OVNI aussi n'en doutez pas).

La biologie de MITCHOURINE piétinait car elle devait se trouver compatible avec le matérialisme dialectique et se soumettre au filtre de l'analyse marxiste. Ce qui fit dire à Jean ROSTAND, malicieux comme on sait, que la science, pour progresser, devait être "capitaliste".

Il en va de même de la science nationale socialiste de HORBIGER, rivée aux canons du nazisme, et dont les fondements idéologiques remontaient sans doute aux illuminés de BAVIERE. L'hypothèse extra-terrestre par exemple (pris au hasard, je vous le jure) c'est pareil. On lui prête ce que l'on veut, on lui donne ce que l'on veut. A votre bon coeur m'sieurs dames...

Il y a pire : nos méthodes de penser, notre raisonnement nous enferment dans ces systèmes. Ils sont aristotéliens, anthropocentristes. Or nous devons nous intéresser à une phénoménologie qui s'apparente dans ses manifestations au Chat du CHESHIRE de LEWIS CAROLL, comme cela a été dit à juste titre, ou au théâtre de BRECHT (comme je vous le dit) ! A l'heure actuelle nous ne sommes pas armés pour attaquer cette étude.

Mais (car il y en a un heureusement) nous avons quand même drôlement dégrossi le travail en trente ans, et ceci pratiquement sans s'en apercevoir puisque la guerre des hypothèses et des modèles a toujours lieu.

#### Le fond du problème :

Comment procéder pour la suite ? Décortiquer la phénoménologie OVNI, c'est-à-dire faire radicalement le contraire de ce que nous faisons ces derniers temps.

On s'aperçoit alors que nous avons à faire à des manifestations qui trahissent une origine cognitive et projective. Outre la particulière signification émotionnelle du phénomène, notée par les psychologues, les manifestations d'OVNI se distinguent par leur absurdité, qui est le meilleur camouflage permettant d'échapper à l'attention de l'élite intellectuelle d'une culture fondée sur la science et la raison (VALLEE). Elles se distinguent également par leur mise en phase avec les fondements anthropologiques du mythe et la trame culturelle (S. fiction entre autres, MEHEUST). Le "pattern ufologique" évolue (JUNG), et se stylise (BERNARD) pour devancer toujours notre raisonnement. La phénoménologie OVNI s'apparente à un programme de renforcement (SKINNER) tout-à-fait comme si l'OVNI souhaitait nous influencer (VALLEE).

Enfin, bien qu'il soit trop fastidieux, de le démontrer ici (il m'a fallu un livre pour le faire), l'analyse sémantique de VALLEE et le décortilage des évidences physiques fait par MC CAMPBELL ou plutôt les interprétations qui en résultent sont conciliables. L'une trouve en l'autre son explication et sa justification<sup>(3)</sup>. Les manifestations électromagnétiques associées aux OVNI ont quelque chose à voir avec leur influence sur le système nerveux central.

Toute la phénoménologie OVNI trahit le désir d'influencer l'humanité, la conscience humaine. Il est significatif que KUIPER et MORRIS en soient également pratiquement parvenus à cette conclusion...

Tout se tient. Contre le lien sémantique (sémantique étant pris ici au sens étymologique d'étude des sens ou des signes) unissant les divers aspects étudiés de la phénoménologie OVNI, les meilleures allégations d'un Michel MONNERIE ne peuvent rien. C'est cohérent bon sang ! c'est aveuglant même, et c'est pour cela, comme le disait TCHEKOV, que nous ne le voyons pas.

Mais, il ne faut pas mettre la charrue avant les boeufs. Il ne fut pas mo-dé-li-ser, du moins pas tout de suite, car c'est là que les ennuis commencent. Entre l'étude sémantique et la modélisation existe la même différence qu'entre la sémiologie médicale et le diagnostic.

Existe-t-il seulement un ufologue-médecin (ou l'inverse si vous préférez) à qui cette idée soit apparue ?

La modélisation sans support analytique, sans hypothèse testable scientifiquement, relève de la rhétorique qui est en terrain glissant. Il ne faut pas se jeter à corps perdu dans une hypothèse (l'esprit de système, souvenez-vous...) Le dialogue ufologique de ces derniers mois est comparable aux discours sans fin sur le sexe des anges. Ça fait mal d'entendre ça non ? Et pourtant... Pour l'instant, nous pouvons coudre ensemble quelques lambeaux de certitude, selon l'expression de ROS-TAND. C'est tout.

Vous voulez modéliser, qu'à cela ne tienne, mais tenez au moins compte de l'acquit ! et ne pleurez pas si un jour d'autres modèles apparaissent, tout aussi performants et problématiques que le vôtre. Les extra-terrestres dites-vous ? Le plasma PSi ? Les archétypes d'un hypothétique inconscient collectif ? Ce n'est pas idiot, mais on est loin de la partition exhaustive...

Actuellement un physicien d'ORSAY s'attaque à l'étude expérimentale du paradoxe d'EINSTEIN - PODOLSKI - ROSEN. Et si l'expérience donnait raison à l'hypothèse de la non universalité de la causalité et de l'existence de phénomènes a-causaux défendue par Olivier COSTA DE BEAUREGARD ? Et si le modèle fractal d'univers se révélait exact ? Et s'il existait des catastrophes topologiques dans cet univers ? Et les trous noirs ? On peut tout invoquer a priori : effets a causaux, production d'une industrie extra-terrestre, plasma PSi, champ disruptif pour faire plaisir à René Louis VALLEE, égrégore, nuage noir de HOYLE, et pourquoi pas Dieu, tant qu'on y est ? (mais, croyez bien que c'est vraiment par souci d'objectivité).

Après 30 ans de dégrossissage, nous trébuchons toujours sur le point d'interrogation essentiel. Cette dernière recherche demandera peut-être un siècle, peut-être plus, peut-être beaucoup moins si nous souhaitons en être les artisans. Mais cela sera dur. C'en est fini des salons ufologiques. Il nous faudra imaginer les expériences qui nous permettront de trancher.

Ces expériences, on peut les imaginer déjà, du moins certaines d'entre-elles<sup>(4)</sup>. Le Marquis de LA PLACE présentant son modèle nébulaire s'était vu vertement réprimandé par l'Académie : "Mais, Monsieur de LA PLACE, et Dieu ?" Et LA PLACE, sublime, de répondre "Je n'ai plus besoin de cette hypothèse" ! Nous pouvons escompter, nous aussi, n'avoir bientôt plus besoin de certaines hypothèses.

Mais pour cela, nous avons du boulot comme l'a dit GARREAU, il y a quelque temps déjà. Nul doute qu'il faille, en premier lieu, un intérêt inhabituel pour ces données étranges. Mais l'ufologie, c'est surtout une affaire de mentalité. Cela peut devenir aussi une grande aventure humaine.

(1)- Voir mon article dans "Approche n° 18"

(2)- Comme JAILLAT, BALLESTER-OLMOS, CAUDRON, MEHEUST, l'auteur et bien d'autres encore.

(3)- C'est essentiellement l'objet de la thèse de l'auteur dans "LE NOEUD GORDIEN OU LA FANTASTIQUE HISTOIRE DES OVNI", FRANCE EMPIRE, Septembre 1979.

(4)- Un chapitre entier de l'ouvrage est consacré aux méthodes.

---

## L'isocélie de Fumoux : vers une logique des atterrissages d'ovnis ?

par Jean-François Gille \*

---

Après la vague de 1954, Aimé Michel crut trouver des alignements d'observations d'OVNIS. (Il importe de souligner que nous identifions ici "soucoupes volantes", OVNI et rapport d'OVNI, ce dernier étant la seule forme sous laquelle nous soit disponible le matériel à traiter).

Jacques Vallée montrera, au milieu des années soixante, que la plupart de ces alignements peuvent être attribués au hasard. Dans le même temps, Jean-Charles FUMOUX, alors Officier de l'Armée de l'Air, pointait lui aussi sur une carte de France un certain nombre de sites d'atterrissages d'OVNIS. "J'avais remarqué(...) que les droites 2 (Prémanon) - 3 (St Nicolas de Redon) et 3 (St Nicolas de Redon) - 4 (Chabeuil) étaient d'égale longueur, ainsi que les droites 5 (Froncles) - 6 (Blanzly) et 6 (Blanzly) - 7 (Maisoncelles en Brie), donc que les triangles 2-3-4 et 5-6-7 étaient isocèles". (C'est nous qui soulignons).

J.C. Fumoux trouvera plus de 1900 triangles isocèles pour 78 localisations prises en compte.

Notre tâche (JFG) a consisté à essayer de démontrer que l'"Isocélie", de même que l'Orthoténie, se ramenait au hasard.

Nous n'y sommes pas parvenus. Bien au contraire, nous assurons avoir montré la proposition inverse :

**RESULTAT** : Le nombre de triangles isocèles (à 2,5 KM près) formés par les points d'atterrissages d'OVNIS signalés dans les rapports disponibles, relatifs à des observations faites du 26 Septembre 1954 au 18 octobre de la même année sur le territoire de la France continentale a moins d'une chance sur mille d'être dû au hasard.

Nous devons rendre hommage au Dr Jean-Marc Paoli, de l'Institut J. Paoli I. Calmettes de Marseille, pour son aide si efficace au plan calcul.

Notre méthodologie est strictement scientifique, comme s'en rendront compte ceux qui se donneront la peine de consulter le dossier rendu public.

La nature du problème des OVNI, qui dépasse infiniment cette simple étude, est cependant psychologique et politique, avant que d'être scientifique.

Notre présent travail est reproductible par qui-conque dispose de temps, d'un ordinateur et de sa bonne foi.

Paris, le 23 Novembre 1979

Philippe SCHNEYDER, Président de la CNROVNI ; Résidence Ste. Clotilde, II, Place de la Mairie ; 78240 Chambourcy.

Jean-Charles FUMOUX, ancien Officier de l'Armée de l'Air (CR) ; "La Peyregoue", Chemin Valentin, 06600 Antibes.

\* Jean-François GILLE, Docteur ès Sciences, Chargé de Recherche au C.N.R.S., 23, rue Archeveau, 75019 Paris.

---

## Réflexions d'un nouvel hérétique sur les nouveaux inquisiteurs

par Jean Sider

---

*Nous savons que l'ufologie n'est pas une science régie par des lois fondamentales. A dire vrai, ce n'est pas une science du tout. Le mot est une combinaison américano-grecque désignant le travail de fourmis, anarchique ou méthodique, accompli par tous ceux qui se passionnent pour les manifestations d'OVNI.*

*Du temps de l'Inquisition, célèbre pour ses interrogatoires rondement menés, la Terre était facheusement considérée plate. Malheur à tous les contestataires qui prétendaient qu'elle était ronde. Ils servaient de combustible au « chauffage municipal » des grandes citées...*

*Puis, comme d'obstinés astronomes et quelques navigateurs têtus juraient leurs grands Dieux que la Terre était une énorme boule, l'Eglise-Etat rectifia son tir à grands regrets et après mille et une chicaneries.*

*De nos jours, une cosmologie scientifiquement établie définit notre univers et si les bûchers ne sont plus dressés en place publique, c'est parce que les mentalités ont heureusement évolué, mais aussi que les divergences astronomiques sont applanies par des gens bien élevés et qui ont découvert d'autres formes d'énergie pour se chauffer...*

*Et dans le même temps que surgissaient les OVNI, apparaissaient de curieux personnages, parfois se baptisant eux-mêmes du vocable d'ufologues, mais se diversifiant des chercheurs classiques par une attitude docte, péremptoire et suffisante, que je nommerai les Nouveaux Inquisiteurs.*

*L'existence des OVNI fut tout d'abord niée. C'était plus simple que de leur trouver une explication rationnelle. Puis, comme le phénomène avait le monstrueux toupet de persister, puis encore, de proliférer, les Nouveaux Inquisiteurs s'évertuèrent à traduire l'activité des OVNI par l'émission d'hypothèses reposant sur un mot-clé, sorte de panacée pour anti-soucoupistes : le PSYCHISME. Ce système avait un avantage certain : il était invérifiable sur le plan purement scientifique, d'où le parti qu'en tirèrent les esprits rationalistes. Ayons l'honnêteté de reconnaître que certains des chauds partisans de cette hypothèse eurent le mérite d'étudier quand même le dossier fort volumineux des OVNI, avant de céder à ce qui nous semble être du découragement.*

*Il existe une autre catégorie de Nouveaux Inquisiteurs. Ce sont ceux qui écrivent des lettres véhémentes à L.D.L.N. quand un de ses rédacteurs attribue aux OVNI des « performances » qui leur déplaisent grandement. Car ils ont cloisonné le phénomène dans des limites personnelles bien précises, avec de sacro-saintes lois à ne pas violer.*

*Ainsi, pour certains d'entre eux, les OVNI « n'ont pas le droit » d'être matériels : de faire du bruit ; d'atterrir dans nos champs ; de laisser des traces sur nos sols ; d'interférer sur les moteurs de nos véhicules, sur le comportement de nos animaux ; d'avoir un équipage ; etc...*

*Tant que ces proses restaient dans les limites d'un cordial débat, ces « affrontements » d'opinions extrêmement variées furent en général bien accueillis. On*

peut très bien « distribuer une volée de bois vert » en termes choisis, dans un style élégant, et démontrer du même coup sa bonne éducation.

Depuis la publication de l'article de Léonard STRINGFIELD, sur les soit-disant crashes d'OVNIs s'étant produits aux Etats-Unis (Voir les n° 185, 186 et 187 de L.D.L.N.), quelques Nouveaux Inquisiteurs - très peu en vérité - se sont manifestés de façon manuscrite, l'un d'eux dépassant même les règles les plus élémentaires de la courtoisie.

« J'en ai assez qu'on me prenne pour un jobard... la coupe « déborde... ». C'est en ces termes qu'il s'exprime. A ce mécontent en particulier, et aux quelques autres en général, je dirai ceci :

L.D.L.N. est composé de rédacteurs BENEVOLES, dont le but est d'INFORMER clairement et relativement rapidement ceux qui n'ont ni les moyens, ni le temps, de consacrer une TRES GRANDE PARTIE de leurs loisirs à tenir à jour des dossiers, des fichiers, voire d'entretenir un réseau fort coûteux de correspondants à travers le monde. Ils n'ont pas la vocation ni la prétention d'expliquer le phénomène OVNI, mais rapportent des faits.

Et parmi tout ce qui est relatif aux OVNI, les crashes (entre autres), « dérangeant » et « perturbent » l'ordre que veulent établir les Nouveaux Inquisiteurs.

Pour ces derniers, et surtout pour celui « qui en a assez d'être pris pour un jobard », Leonard Stringfield n'est qu'un menteur, et a imaginé de toutes pièces des histoires de chutes d'OVNI. Là, c'est démontrer sa méconnaissance de l'ufologie américaine, et de façon flagrante. Car les récits d'OVNI écrasés qui auraient été récupérés par les militaires U.S. circulent depuis presque 30 ans et ont été recueillis par de nombreux chercheurs d'outre-atlantique. Par conséquent, L. Stringfield n'a rien inventé. En outre, depuis la divulgation de ces témoignages en Juillet 1978, d'autres langues se sont déliées, et d'autres témoins se sont faits connaître. On vit même en octobre 1978, sur une chaîne nationale de la TV américaine, l'astronaute Gordon COOPER déclarer qu'il était convaincu que l'USAF détenait l'épave d'un OVNI écrasé et son équipage décédé.

Personnellement nous avons obtenu un témoignage de 2è main relatif à une affaire de deux cadavres d'humanoïdes vus par un scientifique de haut niveau, qui décrocha un prix Nobel de médecine dans les années 60. La deuxième main est également un scientifique, et s'il s'agit d'un canular, il est remarquablement conçu. Des analyses portant sur les histones de cellules prélevées sur les dits corps firent apparaître un poids histonique nettement inférieur aux normes de l'être humain, et après plusieurs vérifications, l'origine non-terrestre des individus fut établie. Nous ne pouvons nous montrer plus précis sans rompre une promesse faite, et c'est à ce prix que nous avons eu la chance de recevoir cette information.

Peut-être que ceux qui ne parvenaient pas à comprendre le silence fait par L. Stringfield sur l'identité de ses informateurs, pourront ainsi mieux saisir les raisons de cette volonté d'anonymat. Songez que bien souvent, des témoins ayant fait des observations très ordinaires, demandent que leur nom ne soit pas divulgué. C'est la peur du ridicule qui les motive. Dans les affaires de crashes, la peur est différente, surtout aux USA où le règlement JANAP 146 de l'U.S. Air Force en a fait réfléchir plus d'un. En effet, il « promet » 10 ans de prison et 10.000 dollars d'amende à toute personne, civile ou militaire, en service sur une base de l'Armée de l'Air américaine, qui divulguera des informations sur les OVNI... (Uniquement le personnel des bases aériennes... dont certaines recèleraient des épaves d'OVNI... De là à supposer que...).

Nous rappellerons toutefois, que nous avons émis des doutes sur deux cas proposés par L. Stringfield en nous appuyant sur des renseignements émanant de sources différentes, laissant même entendre qu'il s'agissait probablement de deux canulars. Mais les vieux briscards de la recherche privée savent depuis longtemps que sur un lot consistant de témoignages, une grande partie (presque 90 %) est inexploitable parce qu'elle est relative à des mauvaises interprétations, et parfois à des farces grossières. Ce qui n'enlève rien à la forte présomption notée chez de nombreux chercheurs, au sujet de l'existence réelle, entre des mains que nous dirons être militaires, de preuves MATERIELLES dissimulées volontairement au grand public. Il y a vraiment beaucoup trop de fumée pour qu'il n'y ait point de feu.

Personne ne prend qui que ce soit pour un jobard à L.D.L.N. Nous tentons seulement avec nos modestes moyens et nos bonnes volontés de servir l'information non diffusée par la presse classique, ou qu'elle révèle d'une façon épisodique, décousue, et bourrée d'inexactitudes.

Nous essayons au maximum de publier des éléments qui nous ont paru SOLIDES, soit par leur valeur intrinsèque, soit par la personnalité de celui ou celle qui les divulgue. Nous avons cité la biographie de L. Stringfield à la fin de son article. Elle est suffisamment éloquent pour prouver qu'il ne s'agit pas d'un fantaisiste. Peut-être pourrions-nous lui reprocher une certaine candeur dans l'acceptation de quelques uns de ses témoignages, mais personne n'est à l'abri de l'erreur. Et si nous collectons des informations prouvant la fausseté d'autres allégations constituant les fameux « abstracts » de L. Stringfield, nous l'écrirons noir sur blanc dans cette revue, sans la moindre hésitation.

Nous proposons aux passionnés d'ufologie, ces informations qu'ils acceptent ou rejettent en fonction de leur optique personnelle sur le phénomène. Or, IL N'Y A PAS DEUX PERSONNES POSSEDANT UN CONCEPT RIGOREUSEMENT IDENTIQUE concernant les OVNI, tant les inconnues sur ce sujet sont multiples. De plus, chaque individu a au plus profond de lui-même un pourcentage plus ou moins élevé de géocentrisme atavique, et qui s'extériorise d'une façon

ou d'une autre, sans qu'il s'en rende toujours compte lui-même. Un jour, et nous sommes les premiers à le souhaiter, les scientifiques régiront notre discipline et rétabliront des lois à ne pas outre-passar, même s'il faut encore patienter plusieurs dizaines d'années.

Mais en attendant ce moment très hypothétique, que les Nouveaux Inquisiteurs qui nous lisent nous épargnent la lecture de leurs proses affligeantes et inutiles. Elles sont négatives par définition et ne contribuent aucunement à faciliter notre tâche.

Que l'on nous comprenne bien : nous ne refusons pas les critiques, mais à condition qu'elles soient exposées avec sérénité et dénuées de toute acrimonie. Nous tolérons qu'on relève nos erreurs, mais pas que se développe une Nouvelle Inquisition.

Et à tous ceux qui se sentiront l'âme d'un Nouvel Inquisiteur nous leur proposons de méditer sur cet extrait de lettre envoyée par le Dr. James Mc Donald, Doyen de Physique de l'Institut de Physique Atmosphérique de l'Arizona, le 5 juin 1967, au Secrétaire Général des Nations Unies, qui était Mr. U. Thant à l'époque, je cite :

«...Après un an d'étude intensive, je ne dois encore considérer l'hypothèse extra-terrestre que comme une hypothèse, mais je dois souligner que mes recherches me poussent fortement à admettre que cette hypothèse EST LA SEULE présentement acceptable si l'on veut rendre compte du nombre tout à fait étonnant d'observations à basse altitude et à faible distance qui sont maintenant enregistrées dans le monde entier et portant sur des objets ayant l'apparence de MACHINES...»

Ainsi que sur ce paragraphe extrait du rapport fait en 1978 par le G.E.P.A.N., seul organisme OFFICIEL au monde (à notre connaissance et sauf erreur de notre part), qui étudie le phénomène OVNI sur des bases scientifiques, je cite :

«...Compte tenu des éléments qui sont en notre possession, les témoins semblent avoir observé UN PHE-NOMENE MATERIEL, relatif à UNE MACHINE VOLANTE, dont les modes de sustentation et de propulsion sont totalement étrangers à notre connaissance...»

Des scientifiques OFFICIELS, fonctionnaires d'état parlant des OVNI comme étant des MACHINES VOLANTES.....

Et des Nouveaux Inquisiteurs (presque tous NON SCIENTIFIQUES) qui ne veulent pas les voir tomber... ni même exister...

Logiquement, si nous devons suivre la rigueur de la science, ce sont les premiers nommés qui ont toutes les chances d'être dans le vrai.

En conséquence, puisque les OVNI semblent être des machines volantes, IL N'Y A AUCUNE RAISON POUR QU'ILS NE PUISSENT PAS TOMBER, LA PERFECTION N'ETANT NI DE NOTRE MONDE... NI PROBABLEMENT DU LEUR.

Colombes,  
le 1er Décembre 1979.

#### UTILE A L'ENQUETEUR :

#### L'INDEX - ATLAS

permet le repérage facile des lieux en France.

- liste alphabétique des communes et lieux-dits
- cartes des départements avec plan des chefs-lieux
- plans agrandis, pour les grandes villes, etc...

FRANCO : 145 F

EN VENTE : Librairie SCHRACK  
(Service spécial LDLN)  
43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

#### VIENT DE PARAITRE :

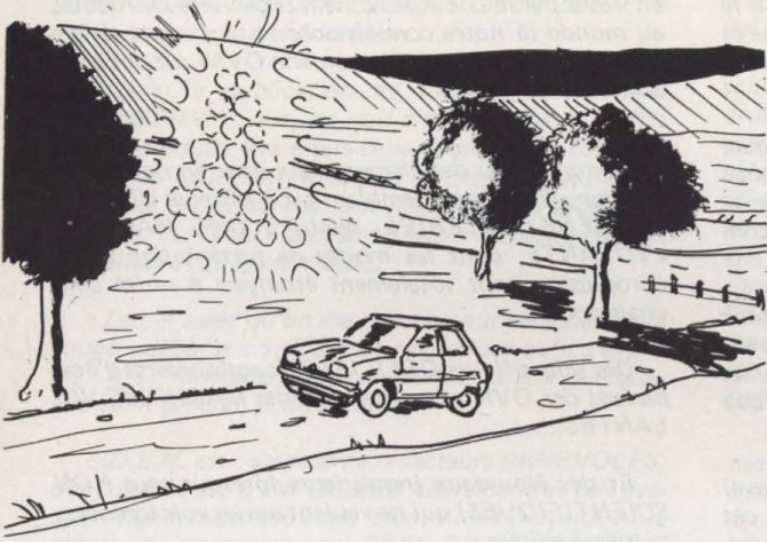
GUIDE DU CHASSEUR DE PHENOMENES  
OVNI par Ch. DE ZAN.

FRANCO : 52 F.

EN VENTE : Librairie SCHRACK  
43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

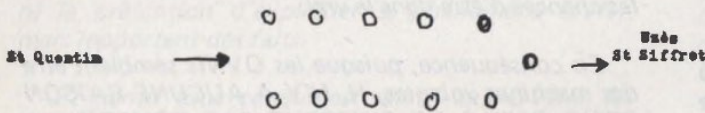
N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR  
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS  
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-  
SANCE. MERCI !

PREMIERE OBSERVATION



# Observations de phénomènes ovni sur la région de St-Quentin-la-Poterie (Gard)

DEUXIEME OBSERVATION



Enquête de Gérard Jarretie  
Digest de Joël Jarretie

Témoins : Rolande F. et Roland L.  
Lieu : Région de St Quentin la Poterie - Gard.  
Dates : 31 décembre 1978 à 3 h 45 du matin et 2 Janvier 1979 à 1 heure du matin.

Après avoir passé la soirée ensemble, les deux témoins décidèrent de prendre l'air en allant faire un tour en auto. Ils s'arrêtèrent près d'un champ aux environs du Mas de la Truyère que borde la D23. Le temps était couvert, la visibilité réduite, on ne pouvait distinguer aucune étoile ni même la Lune ; un crachin tombait par intermittence. Ils s'étaient arrêtés depuis dix minutes, lorsque tous deux entendirent une sorte de « bruit d'eau que l'on secouerait dans un tonneau ou un réservoir ». Intrigué par ce bruit insolite, Roland L. voulut sortir de la voiture, désirant identifier la source de ce phénomène sonore. Cela ne venait pas de l'auto, ils en étaient certains. Mais Rolande, quelque peu apeurée, parvint à persuader son camarade de quitter les lieux, ce qu'ils firent aussitôt. Ils revinrent alors à St Quentin et dès que leurs émotions furent apaisées, ils décidèrent de retourner sur le terrain. Il était 5 h 30 mn environ. Soudain, un bruit sourd et lancinant, faisant vibrer leurs tympanes se fit entendre. Cela se rapprochait des infra-sons provoqués par une pompe à vide. Les témoins eurent beaucoup de mal à le décrire exactement. Le bruit dura 10 à 15 secondes. C'est alors que Rolande et elle seule, vit à sa droite un ensemble de lumières éblouissantes de couleur orange pâle, (Pantone Letraset N° 163). Ces lumières figuraient des cercles et l'ensemble de ces cercles formait une figure trapézoïdale de 4 m de base, de 10 à 13 m de haut et de 2 m environ pour le sommet. La jeune femme évalua la distance d'où elle aperçut ces lumières à un peu moins de 200 m.

Rolande resta pétrifiée devant cette apparition inattendue qui s'éteignit après deux ou trois secondes et se ralluma au bout du même laps de temps. Le phénomène disparut enfin pour la seconde fois de façon définitive.

Le lendemain matin, Roland L. intrigué par le phénomène de la nuit précédente retourna sur les lieux de l'apparition en compagnie d'un ami, Bernard M. domicilié à Uzès. Ils constatèrent tous deux des traces qui leur parurent étranges. La majeure partie de ces empruntes se situait autour de deux arbres, à proximité du lieu de l'observation nocturne. A l'endroit supposé de l'apparition OVNI se trouvaient d'autres traces analogues. Leur forme particulière attira leur curiosité. Elles ressemblaient à des sabots d'animaux, toutes profondément empruntes dans le sol, rendu tendre par la pluie de la veille. Elles se trouvaient en alignement et non par paires...

Le jour suivant, alors qu'ils sortaient de nouveau ensemble, le jeune homme et la jeune femme furent témoins d'un second phénomène qui semble curieusement se rapprocher du précédent. Cette fois, ce fut Roland qui eut son attention attirée par un ensemble de points lumineux dont la couleur et l'agencement lui rappelèrent le phénomène de la nuit du 31 décembre. Rolande put observer les lumières elle aussi, du moins dans les derniers moments de l'apparition puisque celle-ci ne dura que 3 ou 4 secondes, dans un silence total, l'automobile des jeunes gens étant à l'arrêt. L'ensemble des lumières ne clignotait pas, semblait faire un tout et se dirigeait du Nord au Sud, c'est à dire du point du premier lieu d'observation vers Uzès et St Siffret.



# Gallician (Gard) le 11 juillet 1977 entre 23h 15 et 23h 45

Enquête de M. Denis Breyse

Monsieur,

Je suis enquêteur du groupe LDLN et j'ai eu connaissance par mon quotidien Midi Libre d'une affaire d'OVNI près de mon domicile. Intrigué par cette affaire, je me suis déplacé sur les lieux et je vous fais le compte rendu de mon enquête.

Voici le texte des coupures de presse qui m'ont alerté :

«Midi Libre» du 25-7-77 :

Plusieurs habitants de Gallician - un petit village situé au bord de la petite Camargue, au sud de Vauvert - viennent d'assister à un étrange phénomène.

Un peu avant minuit, dans le quartier des Becaruts, Mme Rosette Pascal, sa fille Régine, mais aussi son fils et sa belle-fille qui habitent dans une maison voisine ont été réveillés par les aboiements furieux de leurs chiens. S'approchant de leur fenêtre, ils ont découvert des lumières étranges.

«Nous avons aperçu tout près du jardin, raconte Mme Pascal, dans une terre inculte, une lueur phosphorescente verte au ras du sol. Des boules vertes s'en échappaient qui viraient à l'orange en atteignant le sol. Ce phénomène a duré une demi-heure puis ces lumières se sont éloignées vers la mer. Pendant ce temps, le village était plongé dans l'obscurité, et le lendemain, on constatait la destruction d'un transformateur situé à moins d'un km de chez nous».

Les habitants de Gallician ont pu faire la relation entre «ces apparitions» et celles observées la même nuit par un lecteur de Midi Libre à Collioure. Et pour ce dernier (voir Midi Libre du 14-7), il s'agissait d'OVNI.

UNE SECONDE THESE :

L'EDF de Vauvert donne une explication plus technique du phénomène : le transformateur de Tardine (il porte le nom du mas le plus proche) quelques jours auparavant avait été frappé par la foudre. Sur le coup, il avait tenu bon. De l'extérieur, sa cuve hermétique (un petit container solidement soudé, et fixé par un poteau en béton à 5 mètres du sol) ne présentait aucune anomalie.

Mais l'isolant interne avait souffert et à la suite de la rupture d'un fil, l'huile dans laquelle baigne ce petit transformateur de 20000 volts, surchauffé, a produit des vapeurs.

La nuit du phénomène, le transformateur a explosé. Sur ces tableaux de télécommande le centre de Nîmes constatait sur la ligne «un défaut permanent sans réenclenchement automatique» ; il procédait alors aux trois essais réglementaires de réenclenchement manuel, mais au bout d'une demi seconde, à chaque fois, la ligne ressautait.

M. Alquezar, contremaître à l'EDF de Vauvert ne doute pas que ce courant ait pu produire des effets lumineux ! Appelé par Nîmes, il est venu remplacer le transformateur.

Après l'explosion, un conducteur s'était rompu, précisément à l'endroit des lueurs observées par la famille Pascal. C'est peut-être sur ce conducteur cassé au-dessus des vignes que se propageaient ces curieuses étincelles.

Les habitants de Gallician ont bien vu des lumières étranges. Il se trouve que cette nuit là, un transformateur a explosé, mettant une ligne en court circuit.

Midi Libre 23-8-1977 :

Nous avons reçu cette semaine de Mme Rosette Pascal, demeurant aux Becaruts à Gallician, la lettre suivante : «De retour de congés, j'ai pris connaissance de l'article paru dans Midi Libre et concernant l'OVNI de Gallician, je conteste formellement cet article qui semble ridiculiser mon point de vue et celui de plusieurs personnes. En effet, de l'endroit où nous avons aperçu le phénomène, il n'existe aucun fil conducteur, et par conséquent, la thèse de l'EDF (1) est erronée. Si le phénomène n'a pas convaincu l'EDF, il faudrait penser à une autre solution car la panne d'électricité qui a eu lieu dans le village n'a pas de rapport avec le transformateur de Tardine qui se trouve à l'opposé.

Dans le village, nous dépendons d'un autre transformateur. De plus le phénomène dont nous avons été témoins était beaucoup plus impressionnant et étrange que de «curieuses étincelles» comme il est indiqué dans l'article.

(1) Sur ce point, Mme Pascal fait une erreur car il existe effectivement une ligne électrique à l'endroit de l'observation. Selon Mme Pascal, ainsi qu'elle me le dira dans l'enquête, cette ligne n'est pas encore branchée. Même dans le cas contraire, cela ne prouverait rien.

A titre d'indication je rappelle l'observation de Collioure de cette même nuit du 11 au 12 juillet 78. «Pérpignan : Mardi matin (12-7) ; vers 3 h, un retraité

des Douanes de 82 ans, M Jean Fajal a aperçu au-dessus de la plage de Saint-Vincent deux objets de forme ronde émettant une lumière de forte intensité. Les deux engins évoluaient à environ 20 m au-dessus des flots à une cinquantaine de mètres du rivage : aucun bruit n'accompagnait leurs évolutions. Volant de concert, ils se sont dirigés vers le lieu-dit « La Caranque » après avoir dépassé la jetée.

Cette observation se situe dans la même nuit que celle de Gallician.

Interview de Mme Rose Pascal :

Temps très clair, ciel étoilé.

A quelle heure le phénomène s'est-il déroulé ?

— J'étais couchée, le chien a aboyé, alors je me suis relevée pour crier au chien, et j'ai vu contre le volet comme une lumière d'ambulance. Je me suis alors demandée ce que c'était, je le voyais sur le rebord du volet entrebaillé. Je me suis relevée et, automatiquement, au ras de notre jardin, j'ai vu ce qui se passait.

N'y avait-il qu'un seul objet ?

— On pense qu'il y en avait deux parce que nous, nous le voyons de notre fenêtre, et notre belle-fille qui le voyait de chez elle en voyait un autre.

Quelle forme avait l'objet ?

— L'objet même, on ne le voyait pas ; on voyait simplement les feux qui en tombaient. Alors, on voyait que ça tombait de quelque chose de rond, mais on ne voyait pas l'objet lui-même. L'objet n'avait pas l'air de toucher le sol, à moins que quand je l'ai vu, il ne se soit déjà posé...

Alors, vous avez vu l'objet, qui était à environ un mètre du sol...

— Oui, peut-être un peu plus. Alors, il est resté, on l'a vu à la même place un moment. Et alors, cela faisait de gros feux verts qui en tombaient, et avant d'arriver par terre, ils devenaient oranges.

Cela faisait des faisceaux ?

— Oui, mais cela allait très lentement, on le voyait très bien.

Vous voyiez une forme circulaire, et partant de cette forme, sur le bord, plusieurs faisceaux ?

— Oui, mais ces faisceaux n'étaient pas répartis régulièrement sur le bord : parfois rien qu'un, deux ou trois là ; vous voyez, ce n'était pas régulier. Je ne distinguais pas la forme.

Est-ce que le phénomène éclairait ?

— Non, à part les faisceaux, mais alors, quand le phénomène est parti, au loin, on a vu une lueur orange.

Qu'a fait votre chien pendant l'observation ?

— Le mien s'est arrêté d'aboyer mais celui de la voisine a continué.

A-t-elle été témoin elle aussi ?

— Eh non, son fils est rentré, lui qui en est fou (des OVNI), et il a fait taire sa chienne sans regarder.

Quelle a été la durée du phénomène ?

— Une demi-heure.

Et cela s'est éloigné doucement ?

— Oui, en direction de la mer, on l'a bien vu partir jusqu'au bout doucement, très doucement. Cela a duré une demi-heure. Ça s'arrêtait par moment, ça restait au même endroit puis ça repartait et jusqu'à ce qu'on ne le voit plus.

Pendant l'observation, le village a été plongé dans l'obscurité ?

— Oui, jusqu'à une heure 45, même après le départ de l'objet.

A quelle distance se situait l'objet au début de l'observation ?

— Juste derrière le jardin, à trente mètres, vingt mètres...

Et la taille de l'objet ?

— Je ne sais pas : un ou deux mètres.

Comment étaient les faisceaux ?

— Cylindriques, ils ne s'élargissaient pas. Il y en avait plusieurs parce qu'ils tombaient, et cela recommençait à tomber, et allez...

REMARQUES :

J'ai eu la nette impression de la bonne foi des témoins. Ils ont vu une forme nette, bien déterminée, qui s'éloigne nettement. Dans toute l'observation, existe une lenteur qui n'a rien à voir avec la rapidité de tous les phénomènes électriques (étincelles ou autres).

Mme Pascal est simplement curieuse du phénomène OVNI, elle a lu après son observation un livre de Bourret, preuve qu'elle a été marquée réellement par ce qu'elle a vu. J'ai ensuite interrogé sa fille qui a à peu près la même interprétation du phénomène. Une seule différence notable : elle n'a pas vu de faisceaux mais des boules vertes qui viraient brusquement à

l'orange en touchant le sol, elles étaient elles aussi irrégulièrement réparties sur une circonférence uniquement visible par contraste.

Les recoupements des témoignages m'ont permis de conclure qu'il n'y avait qu'un seul objet que les deux témoins voyaient de postes différents, et non pas deux comme ils l'avaient cru de prime abord.

A l'EDF où je n'ai pas vu M. Alquezar en personne, l'employé présent, au courant du phénomène semblait persuadé d'une méprise des témoins et m'a dit « Vous savez lorsqu'on n'y entend rien à ces choses là ; on a vite tendance à imaginer et à voir les choses de manière fantastique ».

#### SYNTHESE :

Gallician, petit village, dépendant de la commune de Vauvert à une vingtaine de km au sud de Nîmes. Carte Michelin 83 pli 18, carte IGN 66. Le village est situé à l'entrée de la petite Camargue, au bord du canal du Rhône à Sète, au sud du canal s'étendent des marais et des étangs (étang du Charnier).

En octobre 1974, un OVNI fut déjà aperçu à Vauvert, au Grau du Roi et repéré par de nombreux témoins sur tout le Languedoc.

Deux groupes de témoins : Mme Rose Pascal et sa fille Régine d'une part, son fils et sa belle-fille de l'autre ont vu, alertés par les aboiements de leurs chiens, un objet discoïdal sombre, d'où partaient des faisceaux - irrégulièrement répartis sur la circonférence - (ou des boules) verts, virant à l'orange en atteignant le sol. Cet objet s'est éloigné lentement vers Aigues Mortes (sud ouest), il a disparu après une demi-heure, dans le lointain, après s'être arrêté plusieurs fois durant son trajet. L'objet était à environ 2 ou 3 mètres du sol. Il n'y a pas eu d'enquête de la gendarmerie.

#### ANALYSE :

Plusieurs raisons laissent à penser que les témoins sont de bonne foi :

— Ce sont des gens simples, incapables d'inventer une histoire si détaillée sur le phénomène (couleur changeante des faisceaux, chiens aboyant...)

— L'examen au mini goniomètre a donné les résultats identiques avec Mme Rose Pascal et avec sa belle-fille : une taille de 6 à 10 mètres pour l'objet, nettement supérieure à ce que pensait Mme Pascal.

— Les témoins ont cru qu'il y avait deux objets distincts, preuve qu'ils ne s'étaient pas trop concertés.

— Ils ont éprouvé la nécessité de réécrire au journal en précisant qu'ils n'étaient pas d'accord avec l'interprétation de ce qu'ils avaient vu.

Selon moi, les témoins ont indiscutablement vu quelque chose, il reste à savoir si c'est un OVNI ou s'il s'agit d'une mauvaise interprétation d'un phénomène électrique.

Plusieurs arguments font pencher en faveur de la première hypothèse :

— Les témoins ont nettement vu une forme régulière, discoïdale.

— Ils ont eu la nette impression d'un déplacement rectiligne avec plusieurs arrêts. Ce déplacement ayant lieu perpendiculairement au fil électrique.

— Ils ont décrit le phénomène en insistant à maintes reprises sur la lenteur du phénomène dans tous ses aspects (la vitesse du déplacement serait de l'ordre du km/h).

— Les chiens ont aboyé, comme dans de nombreux cas de manifestations d'OVNI.

Cela dit, le phénomène électrique a sans doute eu lieu, mais alors quelle est leur relation de cause à effet ? Est-ce le phénomène électrique qui a induit les témoins en erreur ? Ou est-ce le phénomène OVNI qui a provoqué la rupture du transformateur et la panne au village ?

---

## Le soutien de nos lecteurs

*Nous sommes très reconnaissants envers tous ceux qui oeuvrent, d'une façon ou d'une autre, au sein de LDLN, et qui nous aident ainsi à surmonter les nombreux obstacles rencontrés sur notre chemin ; ce n'est qu'ainsi que, peu à peu, nous avançons vers plus de vérité.*

*En 1979, le coût global de notre revue a augmenté de 20 % ; en 1980, seulement 10 % de cette hausse est répercutée. Cela, grâce à ceux qui ont pu effectuer un versement de soutien en s'abonnant ou se réabonnant.*

*Notre objectif : que LDLN reste accessible à tous, par un prix modique, ne peut être maintenu que par deux moyens : celui dont nous venons de parler, et également en multipliant autour de soi les contacts pour que nous soyons de plus en plus nombreux.*

*Merci à tous ceux qui participent, contre vents et marées, à notre importante action, inlassable depuis près d'un quart de siècle maintenant.*

**LA POLEMIQUE, STERILE, NE CONDUIT A RIEN DE POSITIF.  
L'ARGUMENTATION, BIEN ETAYEE, EST CONSTRUCTIVE.  
Nous demandons aux auteurs d'articles d'en tenir compte.**

# Passage d'ufu, avec bruit, à Presle (Loire)

## 1) DESCRIPTION

Le 16 Septembre 1978 Mr et Mme Brunelli, qui remettent en état une vieille ferme à Presle, décident après avoir travaillé de rester sur place pour observer l'éclipse.

Leurs outils rangés, ils remontent sur le toit au centre de la maison, pour mieux voir, ils ne savent pas de quel côté la Lune va apparaître. Mr B ne connaît rien à l'astronomie, de son propre aveu.

Installés, la Lune étant apparue à l'est depuis déjà quatre minutes, Mme B. remarque au sud-ouest trois étoiles qui bougent. Deux vont disparaître derrière la colline, et Mme B. signale à son époux que la troisième s'avance vers eux. (Mr B. me dira qu'il avait cru voir se lever l'étoile polaire). Le point lumineux est blanc et s'approche lentement. Il grossit, ce qui prouve son déplacement et il passe pratiquement à la verticale des témoins. Ce point qui ressemble à un projecteur ne laisse voir aucun faisceau. Une fois franchi l'aplomb de la maison, le phare disparaît occulté par la position des témoins pour laisser voir un phare rouge de plus faible dimension. Les témoins n'ont pas vu de forme et ne peuvent affirmer s'il s'agit d'un objet unique ou au contraire de deux points distincts sans liaison. A aucun moment ils n'ont vu le phare blanc et le phare rouge en même temps. Aucune autre lumière suspecte n'a été remarquée. Le phare blanc, dans son plus grand éclat est estimé par Mr B. à la moitié du diamètre apparent du disque lunaire. Le phare rouge a mis moins de temps à disparaître que le phare blanc a mis de temps à venir jusqu'à l'aplomb des témoins. L'endroit est silencieux, quand tout à coup Mr et Mme B. entendent un bruit qui "vient d'en haut". Il évoluera progressivement jusqu'à atteindre son volume maximum au-dessus d'eux pour s'éteindre au fur et à mesure qu'il semble s'éloigner.

Mr B. dira que ce bruit, qui ressemblait à celui d'un moteur à essence tournant au ralenti, lui a donné l'impression d'un truquage, comme pour faire croire qu'effectivement il y avait un moteur. (simulation). Ce bruit a duré environ une minute et il n'y eut pas de variation dans son intensité, il était très régulier.

La vitesse du phare blanc puis du phare rouge est estimée par Mr B. à celle d'un solex (environ trente km/h).

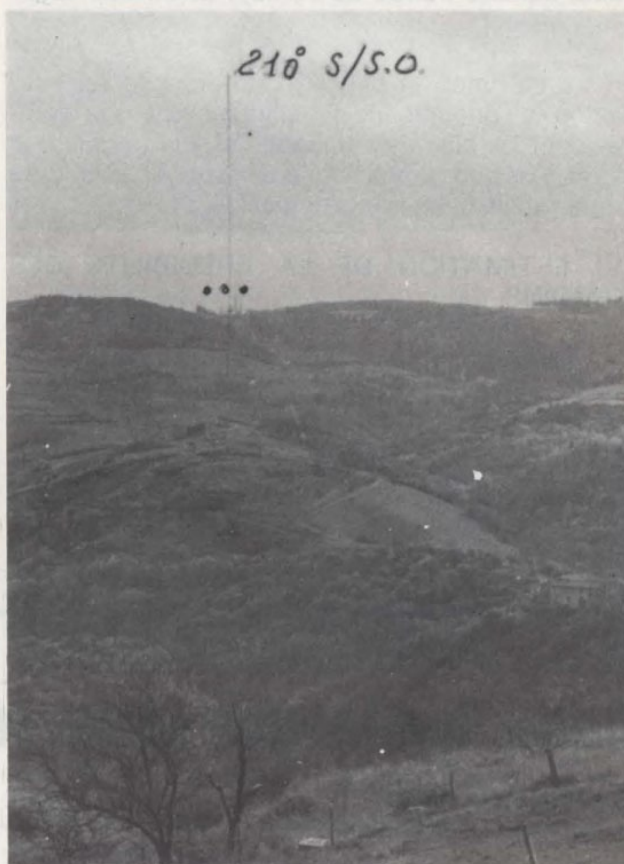


Photo du site des 3 étoiles

Aucun des animaux des deux fermes proches, chiens, moutons, cochons, pigeons, canards n'a donné de signe d'affolement, et ne s'est manifesté. L'observation aurait duré cinq à six minutes.

## II) CARACTERISTIQUES

- heure : 21 h locale, 20 h T.U.
- durée : environ cinq minutes
- trajectoire : sensiblement S.O.-N.E.
- deux phares visibles séparément, le premier blanc se rapprochant de la teinte White A 10% (Pentone), le second rouge de la teinte Red 206 A (Pentone).
- bruit ressemblant à celui d'un moteur à essence tournant au ralenti régulier et évoluant en fonction de sa distance aux témoins.
- deux témoins, un de sexe masculin, un de sexe féminin.
- conditions météorologiques : absence totale de vent, ciel très dégagé.

### III) LES TEMOINS

B. Christian 23 ans au moment de l'observation  
profession : chef d'équipe en bonneterie

B. Marie-Odile 25 ans, profession : couturière, adresse : 8 rue de Vernay, Le Coteau 42120 Roanne.

Mr Brunelli lit peu et n'aime pas la science-fiction. Le phénomène ovni l'intéresse et ses lectures sont les ouvrages traitant ce sujet. Il passe la plupart de son temps libre à remettre en état cette ferme qu'ils habiteront un jour.

### IV) ESTIMATION DE LA CREDIBILITE DES TEMOINS

Malgré son apparente connaissance du phénomène ovni et l'intérêt que le témoin (Mr B.) lui porte, il ressort après notre conversation, faisant suite à la conférence du 14 Avril à Roanne, et à notre long entretien le 5 Mai sur les lieux de l'observation, que Mr B. n'a pas créé de toutes piè-

ces son témoignage et celui de son épouse. Je considère donc les témoins comme parfaitement crédibles et ayant décrit un phénomène qu'ils ont réellement observé.

Mr B. a vainement cherché une explication rationnelle. Il connaît relativement bien les avions passant dans le couloir aérien à proximité de Roanne et il m'a beaucoup parlé des hélicoptères et de certains avions de chasse qui passaient à basse altitude. Si sa connaissance du ciel est nulle, il sait reconnaître les engins qui peuvent y circuler mis à part bien sûr celui du 16 Septembre.

NDLR.

Avec ce seul témoignage il est bien difficile de dire ce que les témoins ont pu observer.

D'autre part cette enquête nous est parvenue sans mention du nom de l'enquêteur. Nous serions heureux qu'il se fasse connaître.

---

## Boule lumineuse observée près de Cuvergnon (Oise)

Enquête de M. Poral

---

### QUESTIONNAIRE A :

1) - Phénomène aperçu dans la nuit de samedi à dimanche premier avril 1979 vers deux heures du matin.

2) - Le témoin circulait à bord de sa voiture (une CITROEN 2 CV) et se trouvait sur la D25 entre THURY EN VALOIS et CUVERGNON à 1,5 km de ce dernier village.

3) - Le témoin revenait de THURY EN VALOIS ; il venait de disputer un concours de belote et se dirigeait vers CUVERGNON afin de regagner son domicile. Il ne s'est pas arrêté pendant son trajet.

4) - Le témoin : Monsieur FALLAI Gaston, domicilié à BARGNY commune de BETZ (OISE), né le 16 mars 1927.

Qualification professionnelle : Perceur  
Il travaille dans une grande usine de la région.

5) - La nuit était fraîche, le ciel couvert et une petite pluie tombait.

6 et 7) - Monsieur FALLAI aperçut loin devant lui une lumière blanche qui se dirigeait vers lui en grossissant. Il crut d'abord que c'était une voiture qui n'avait qu'un seul phare allumé. Il avait très peur et ralentissait son allure ; la lumière se rapprochait rapidement de lui en l'aveuglant.

C'est au moment où cette lumière passa au-dessus de lui à environ deux mètres, provoquant un violent déplacement d'air qui ébranla le véhicule, qu'il pût découvrir une boule très lumineuse d'environ un mètre de diamètre.

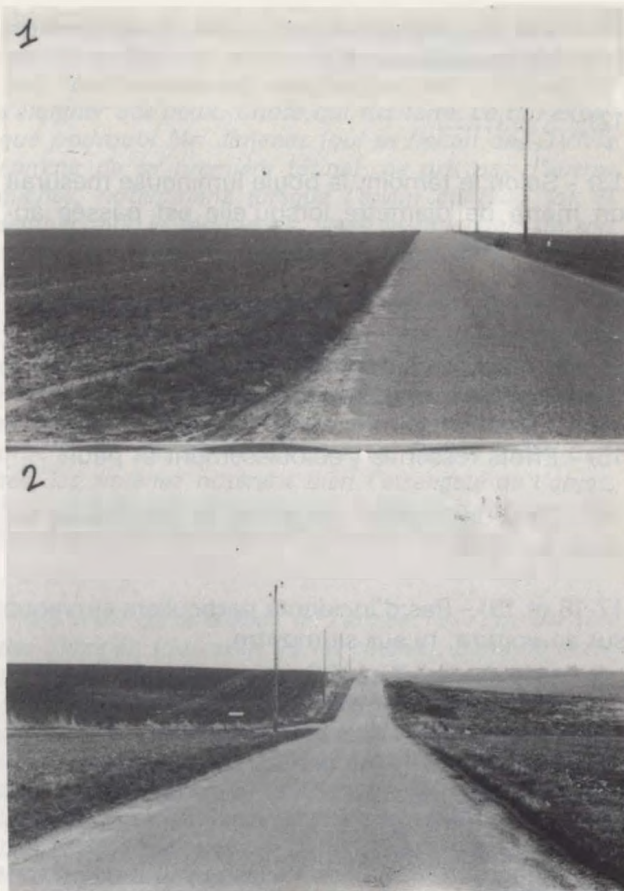
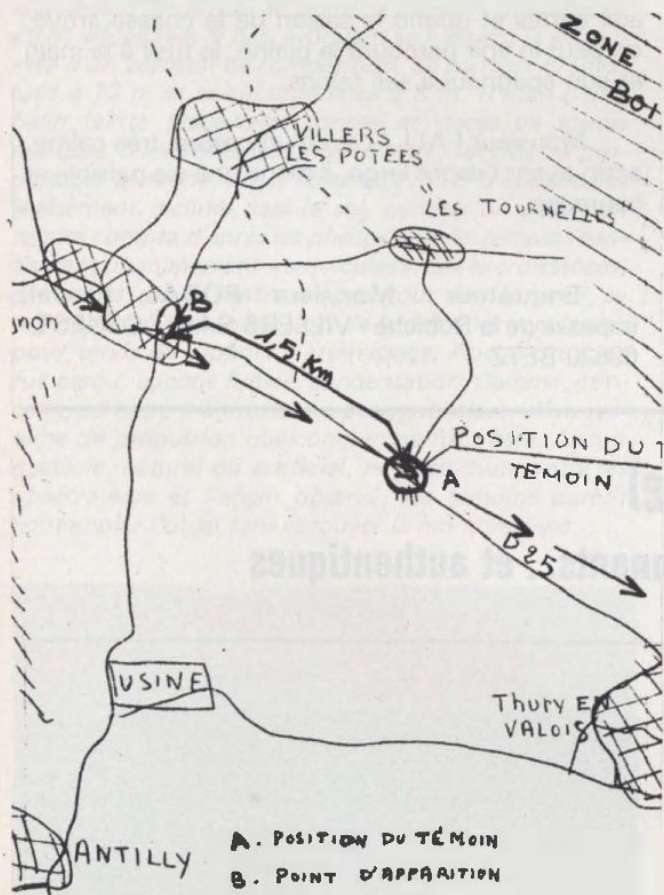
Monsieur FALLAI compara cette lumière à un énorme projecteur de l'armée, comme ceux qu'utilisaient les batteries de D.C.A. pour éclairer les avions pendant la dernière guerre. Le phénomène ne dura pas plus d'une minute et le témoin poursuivit sa route.

De retour chez lui, Monsieur FALLAI rentra sa voiture au garage et s'assura que la porte en fut bien fermée.

Il expliqua ce comportement par la crainte qu'il ressentait à ce moment là. Puis il partit retrouver ses amis à la fête au village qui se déroulait ce même jour. Il raconta son aventure mais personne ne le crut. Seule sa femme s'inquiétait un peu, m'a-t-elle dit, car son mari était tout tremblant et avait visiblement peur. Il n'y a aucune autre personne au village et aux alentours qui ait vu ce phénomène.

Le lendemain Monsieur FALLAI reprenait son travail ; durant la journée, il fut pris de migraine et d'inquiétude. Il avait fortement envie de rentrer chez lui car il ne se sentait pas très bien mais soutenu par ses camarades, il resta.

En me racontant son récit, Monsieur FALLAI revivait cette aventure comme il l'avait vécue ce jour là.



Photographie n° 1:

Route D25. On aperçoit au loin le clocher du village de CUVERGNON. C'est à cet endroit que la boule lumineuse passa au-dessus de la voiture du témoin. On remarque sur la droite une ligne électrique.

Photographie n°2:

Route D25. Le village que l'on voit au loin est celui de THURY EN VALOIS. Le croisement sur la gauche mène vers un lieu-dit "LES TOURNELLES".

Nota : Les 2 photographies ont été prises du même endroit.

5) - Trajectoire rectiligne.

6) - Le phénomène semblait se déplacer à hauteur constante ; il s'est soulevé un peu selon le témoin pour passer au-dessus de sa voiture.

7) - Forme sphérique.

Le témoin n'a pu déceler aucune apparence de structure du fait de l'intensité de lumière qui l'éblouissait.

8) - Aucun changement de forme constaté.

9) - Pas d'autre arrivée. Un seul phénomène observé.

10) - Couleur blanche éblouissante.

8) - Voir plans joints.

QUESTIONNAIRE B :

1) - Un seul phénomène aperçu.

2) - Voir croquis.

3) - Le ciel était couvert ; pas d'étoiles apparentes.

4) - Hauteur angulaire : 6' à 1,5 km

11) - Pas de projection lumineuse, seulement un éclat blanc éblouissant.

12) - .....

13) - Selon le témoin, la boule lumineuse mesurait un mètre de diamètre lorsqu'elle est passée au-dessus de lui.

14) - Temps mis par le témoin à revivre son observation :

sur les lieux : une minute

chez lui : environ quinze minutes.

15) - Effets ressentis : éblouissement et peur.

16) - Pour les suites : migraine et inquiétude les jours suivants.

17-18 et 19) - Pas d'incidents particuliers survenus sur sa voiture, ni sur sa montre.

BARGNY, petit village de 180 habitants, situé sur le plateau du Valois à 10 kilomètres de CREPY EN VALOIS et à 16 kilomètres de VILLERS - COTTERETS, apparaît quand on vient de CREPY EN VALOIS comme un paisible village marqué par la haute silhouette de son clocher au milieu des grandes cultures.

Cette région fut profondément troublée par l'invasion de 1814 et celle de 1815. Les souvenirs

d'Alexandre Dumas nous montrent l'angoisse qui étreignait les populations à l'annonce de l'arrivée des cosaques au XIX<sup>me</sup> siècle.

La structure économique de ce village (comme bien d'autres) s'est modifiée profondément en 50 ans en raison du développement de la mécanisation agricole et de celui de l'automobile.

Longtemps replié sur lui-même, le village participe de plus en plus étroitement à la vie régionale. Les uns vont travailler dans des usines proches, d'autres plus loin encore. Mais chez tous, reste le même attachement pour le sol, la forêt, et chacun retrouve avec joie le grand clocher qui domine le village depuis des siècles.

Parti très tôt le matin, Monsieur FALLAI n'a qu'une hâte, rentrer chez lui, il aime cultiver son petit jardin, embellir ses massifs de fleurs, jouer aux cartes et quand la saison de la chasse arrive, on peut le voir parcourir la plaine, le fusil à la main et son épagneul à ses talons.

Monsieur FALLAI est d'un naturel très calme, actif, ayant l'esprit large, il mène une vie paisible et heureuse.

Enquêteur : Monsieur PORAL Pascal, impasse de la Robiche - VILLERS SAINT GENEST - 60620 BETZ

## L'ovni de Cocoyoc (Mexique)

### Trois documents photographiques étonnants... et authentiques

(voir couverture 1<sup>re</sup> page)

*Nous avons le plaisir de vous présenter ici, les fameuses photos prises près de Cocoyoc au Mexique, le 3 novembre 1973. Il s'agit en fait d'agrandissements, les clichés originaux étant trop sombres d'une part, et l'objet photographié trop petit d'autre part, pour être reproduits dans notre revue. C'est, par excellence, le type de documents que les quelques (et rares) partisans de la création psychique et autre hypothèse de l'inconsistant, ne contemplant qu'à l'abri des regards indiscrets, en se gardant bien d'en faire profiter leurs amis, afin d'éviter les ricanements accompagnés de quolibets plus ou moins désagréables à entendre. On a sa fierté, que diable ! Et une réputation à défendre !*

*L'affaire peut se résumer ainsi :*

*Ce 3 novembre 1973, Mr. et Mme Jimenez (Pseudonyme), accompagnés de leur enfant chaperonné par une nourrice, roulaient en voiture vers Mexico, sur*



Photo n° 1

*une route reliant Cocoyoc et Caxtepec. Il était 16 h 45, le temps était au beau fixe, le ciel bleu était parsemé de quelques flocons nuageux.*

Mme Jimenez fut la première à apercevoir l'engin, se déplaçant à une altitude estimée à moins de 100 m. L'étrange appareil était de forme plutôt ronde, et au furet à mesure qu'il se rapprochait des témoins, ceux-ci purent se rendre compte qu'il ne s'agissait ni d'un avion, ni d'un hélicoptère, ni même d'un ballon. Pour mieux détailler l'intrus, Mr. Jimenez stoppa son véhicule et les passagers en descendirent. C'est précisément à ce moment-là que Mr. Jimenez pensa à saisir son appareil photo, et à l'improviste, fit un premier cliché, l'objectif étant réglé sur 50 mm d'ouverture, avec un temps de pose d'1/250ème. Comme l'objet semblait tout-à-coup s'éloigner, Mr. Jimenez fit un second cliché, suivit d'un troisième, tandis que l'engin amorçait maintenant un mouvement descendant vers le sol, comme s'il voulait s'y poser. Et c'est d'ailleurs ce qu'il fit, la distance entre son point d'atterrissage et le lieu où se tenaient les témoins, ayant été estimée entre 200 et 250 m.

L'engin n'était pas totalement rond, mais plutôt légèrement en forme de poire, la partie la plus étroite étant située vers le bas, évoquant vaguement la silhouette d'un aérostat de compétition. Sa hauteur fut évaluée à 12 m et sa circonférence à 8 m. Il était d'une belle teinte bleu-verte foncée et vierge de toutes marques d'identification. Par contre, lors de sa progression aérienne, il fut remarqué muni d'appendices légèrement inclinés vers le sol, comme on peut s'en rendre compte d'après les photos, que les témoins baptisèrent unanimement « tentacules ». Ces excroissances, déployées sur le centre du pourtour de l'appareil, se regroupèrent vers le bas, lors de la descente vers le sol, pour servir de support d'atterrissage. Aucun bruit ne fut perçu, aucune fumée, condensation, flamme, étincelle, ou autre manifestation pouvant relever d'un système de propulsion quelconque, ne fut notée. Aucun obstacle, naturel ou artificiel, ne se trouvant entre les observateurs et l'engin observé, les témoins purent contempler l'objet sans éprouver la moindre gêne.

courant vers l'OVNI. C'est à peu près à cet instant, que Mme Jimenez, ainsi que la nourrice, gagnées par une terrible panique, supplièrent Mr. Jimenez de s'éloigner des lieux. Chose qui fut faite, ce qui explique pourquoi Mr. Jimenez (qui se fichait des OVNI's comme de sa première tétine), ne prit pas d'autres clichés, notamment lorsque l'engin était au sol. Il semble que le témoin ait passé le plus clair de son temps à calmer son épouse au bord de la crise de nerfs.

Les témoins rentrèrent donc dare-dare à Mexico, et dès le lendemain, Mr. Jimenez s'employa à terminer la pellicule en prenant quelques clichés familiaux, et à la porter ensuite à développer au drugstore le plus proche. Le soir-même, les épreuves étaient tirées. Certes, les Jimenez notèrent bien l'étrangeté de l'objet, mais cela ne les passionna pas outre mesure. Les photos furent placées dans un tiroir puis oubliées.

Ce n'est qu'au début de l'année 1977, qu'un ami des Jimenez (qui avait vu les clichés), parla de cette affaire à Mr. Fernando TELLEZ, représentant du groupe américain MUFON pour le Mexique, lequel, après avoir pris contact avec les Jimenez, réussit à se faire remettre la pellicule du négatif qui fut confiée pour examen à Mr. Roberto PAVILLA, Directeur des Services Techniques des Ets Kodak à Mexico. Après multiples vérifications minutieuses, celui-ci devait donner les précisions suivantes :

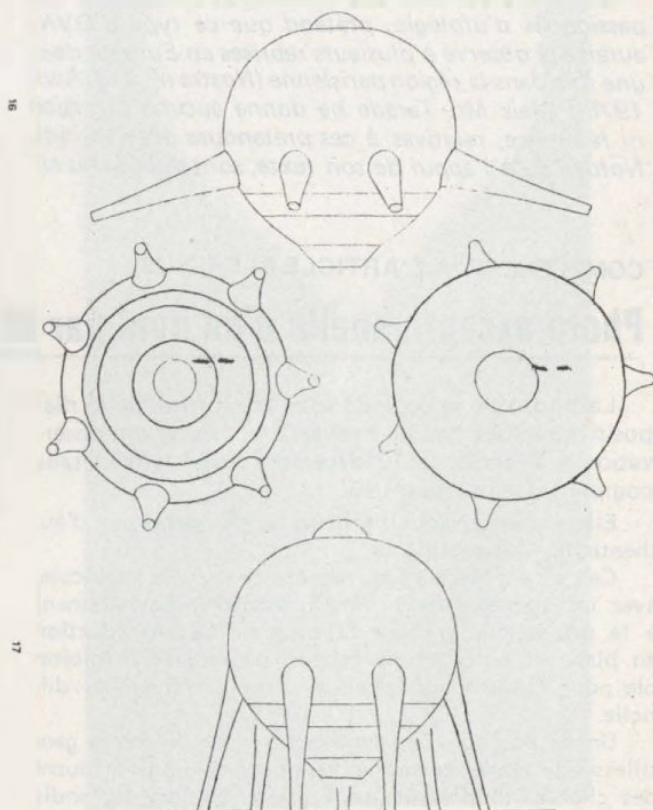


Photo n° 3

Notons toutefois que les deux derniers clichés pris par Mr. Jimenez, le furent après un rapide réglage de l'objectif, placé sur 135 mm d'ouverture.

A un moment donné, les Jimenez remarquèrent qu'au delà de l'appareil, deux enfants se trouvaient à peu de distance de l'engin, et l'un d'eux fut même vu

#### DIAGRAMA DEL OVNI



1) — L'obturateur de l'appareil photo n'était pas réglé comme il convenait d'être et ceci explique la légère ombre projetée sur les négatifs, qui apparaît dans toutes les photos. Ceci indique que les clichés furent pris successivement.

2) — Sur les clichés 2 et 3, apparaît un nuage qui sert comme élément de référence pour déterminer l'angle de descente de l'objet.

3) — L'émulsion de la pellicule est la même d'un bout à l'autre du rouleau, les trois clichés de l'engin se suivant sur le négatif, intercalés entre des vues familiales et de paysages.

4) — Le négatif n° 14 du rouleau est légèrement abîmé par une altération, mais elle est due à l'ancienneté de la pellicule, ce qui ne diminue aucunement l'authenticité des photos.

5) — Le rouleau de pellicule indique que Mr. Jimenez avait pris plusieurs photos familiales, lesquelles furent suivies des trois clichés de l'étrange appareil aérien, eux-mêmes suivis de vues encore familiales et de paysages. Si Mr. Jimenez avait voulu faire des truquages, il aurait utilisé plusieurs clichés, voire plusieurs pellicules, et n'aurait montré que les photos réussies.

6) — La raison pour laquelle les clichés 2 et 3 sont moins sombres que le cliché 1, est due au fait que lorsque Mr. Jimenez passa de l'ouverture 50 mm à 135 mm, cela permit de laisser pénétrer davantage de lumière dans le diaphragme. Toutefois, le réglage fut plus élevé que nécessaire, et c'est là une erreur commune à tous les photographes occasionnels.

Signalons que Mr. Guy TARADE, bien connu des passionnés d'ufologie, prétend que ce type d'OVNI aurait été observé à plusieurs reprises en Europe, dont une fois dans la région parisienne (Nostra n° 313, Avril 1978). Mais Mr. Tarade ne donne aucune précision ni référence, relatives à ces prétendues observations. Notons qu'à l'appui de son texte, sont publiés les cli-

chés 2 et 3 de cette affaire de Cocoyoc, mais la date de l'incident qu'il cite est erronée : 13 septembre 1977. C'est d'autant plus impossible, que l'affaire fut révélée aux Etats-Unis dans *The Apro Bulletin* de Mai 1977 (lequel parut en août 1977, je le concède, mais quand même...). Cependant, un engin de forme identique, mais sans « appendices », a été photographié le 12 décembre 1968 à Franois, Doubs, par Mr. Froidevaux. Nous reproduisons ci-dessous ce qui a paru dans LDLN N° 100 à ce sujet. Effectivement, on peut constater d'après les diagrammes que nous reproduisons, que les deux appareils semblent être du même type (Hormis les « appendices » qui doivent être rétractables). Notez le bulbe du sommet, le bas de l'engin en forme d'entonnoir, et la « tuyère » terminale.

Au sujet des « appendices », Mr Roncoroni, l'enquêteur argentin grâce à qui nous devons l'essentiel de ce rapport et l'aimable fourniture des diapositives, pense qu'il devait y en avoir cinq. C'est aussi notre avis. Mais cette divergence d'opinion n'a guère d'importance ici. L'essentiel c'est de posséder un document extrêmement positif tendant à renforcer nos convictions sur la réalité MATERIELLE du phénomène, pour certaines manifestations s'entend, et que vouloir tout assimiler à une production psychique d'un inconscient collectif, relève purement et simplement de la rêverie de « poète » ou d'une interprétation de mythomane. Vous devez suivre ma pensée j'espère ?

Données techniques : Appareil utilisé : MINOLTA SRT 101, Pellicule : Kodak Color ASA 80.

Nos remerciements iront tout d'abord à Mr. Guillermo, Carlos RONCORONI, Directeur du S.I.U., Yermal, 2321, 6è Piso, Dto. C, 1406, Capital Federal, Argentine, éditeur d'une revue ufologique trimestrielle de langue espagnole : UFOPRESS ; ainsi qu'à Mr. et Mme Lorenzen, Directeurs d'APRO, 3910 E Kleindale Road, Tucson, Arizona, 85712, USA, dont le bulletin Vol. 25 n° 11 nous a été d'une grande utilité.

Jean SIDER

#### COMPLEMENT A L'ARTICLE CI-DESSUS :

### **Photo exceptionnelle d'un ovni par M. Froidevaux à Franois (Doubs)**

La photo de la page 21 est tirée, brute, de la diapositive réalisée par M. Froidevaux, lors de son observation à Franois, le 12 décembre 1968 (voir détails complets dans notre n° 99).

Elle présente, nous l'affirmons, des garanties d'authenticité indiscutable.

Cet objet, nettement représenté sur la pellicule, avec un diamètre de 1 mm 5, s'observe parfaitement à la projection, grâce à la couleur. Sa reproduction en blanc et noir, à une échelle convenable, exploitable pour l'imprimeur, allait s'avérer extrêmement difficile.

Un de nos bons amis parisiens a eu l'extrême gentillesse de tenter cet agrandissement. Il nous a fourni des clichés fouillés et sans grain 28 fois agrandis

(linéairement), dans nous ne saurions trop le remercier. Cependant, le défaut de contraste le rendait inexploitable pour l'imprimerie.

Nous nous sommes tourné, sur place, vers un autre professionnel, en lui expliquant notre désir. Il a dû user pour le satisfaire, de l'artifice du contre-cliché négatif, et c'est le résultat obtenu que nous vous présentons. Il n'est pas parfait mais, tel quel, représente un document inestimable.

Nous allons l'analyser pour vous, en tenant compte de l'ensemble des pièces en notre possession, sur le croquis établi d'après nos remarques, et à l'échelle.

#### **Description de l'objet**

Il présente un axe de symétrie indiscutable, que nous avons pu vérifier par pliage sur un agrandisse-

ment de 50 fois linéaire. Etant vu sous ce même aspect sous différents angles, nous concluons que l'objet est sphéroïdal. De sa base part un jet lumineux, ou un faisceau lumineux qui, quasi-invisible au moment de la photo, n'a été signalé qu'à la phase finale de l'observation (lire L.D.L.N. 99).

#### Dimensions

Par un hasard heureux le témoin avait pris, avec le même appareil, la photo de l'éclipse partielle de soleil du 22 septembre 1968. Cette circonstance nous a permis d'établir le rapport angulaire des deux objets 80/35 (35 étant le chiffre du soleil). Comme d'autre part l'objet se situait au moment de la photo dans une fourchette de 400 à 450 mètres du témoin, on peut en déduire son diamètre qui est égal à 9 m 15, à 0 m 50 près.

#### Contours

On remarque, à l'extérieur, au-dessus de l'engin, une faible luminosité; puis vient l'objet avec un renflement au sommet bien marqué, en forme de dôme. Dans sa partie médiane, une sorte de renflement des côtés se signale comme une sorte de ceinture plus volumineuse. Ensuite les côtés se rapprochent, très légèrement incurvés vers l'intérieur, dessinant un tronc de cône, ou entonnoir. De la pointe part un jet lumineux, ou un faisceau de lumière, qui s'élargit en s'éloignant en un vague brouillard difficile à discerner, et qui paraît se terminer, 10 m plus bas, par 2 taches plus prononcées, indiquant vraisemblablement le sol.

Un de nos amis, ingénieur-constructeur en électronique, qui a eu le loisir de pouvoir étudier la diapositive, nous écrivait :

« J'ai vu la diapositive : sensationnelle, mais certainement dure à tirer. Cet engin me fait penser à un moteur ionique que je voulais réaliser, et qui aurait eu **exactement la même forme**. C'est tout l'engin qui est le moteur, l'habitacle se trouvant à l'intérieur du moteur. L'ensemble s'illumine d'une lumière pouvant passer du blanc, au bleu violacé, ou au rose. Sait-on jamais !... »

Sensationnelle est le mot qui convient à cette photo qui ouvre des horizons nouveaux. Nous laissons aux scientifiques et aux chercheurs le soin de tirer les conclusions de cet élément nouveau que nous leur apportons.

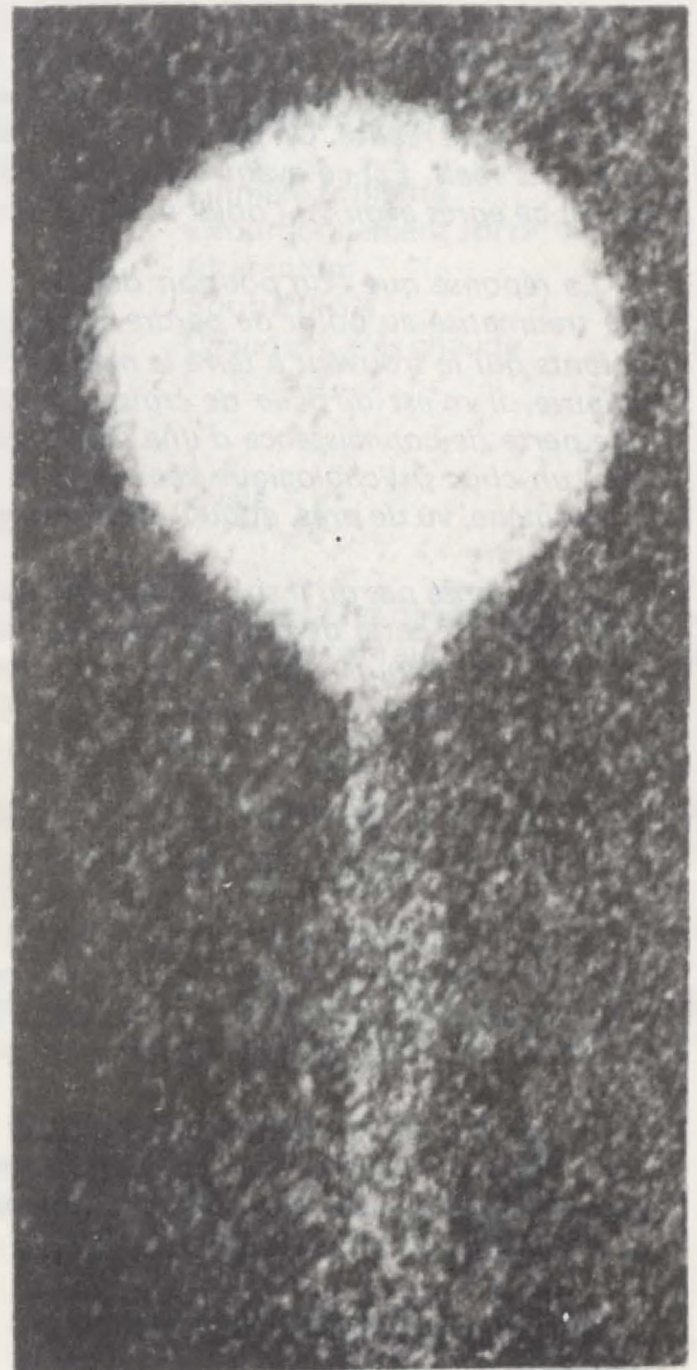
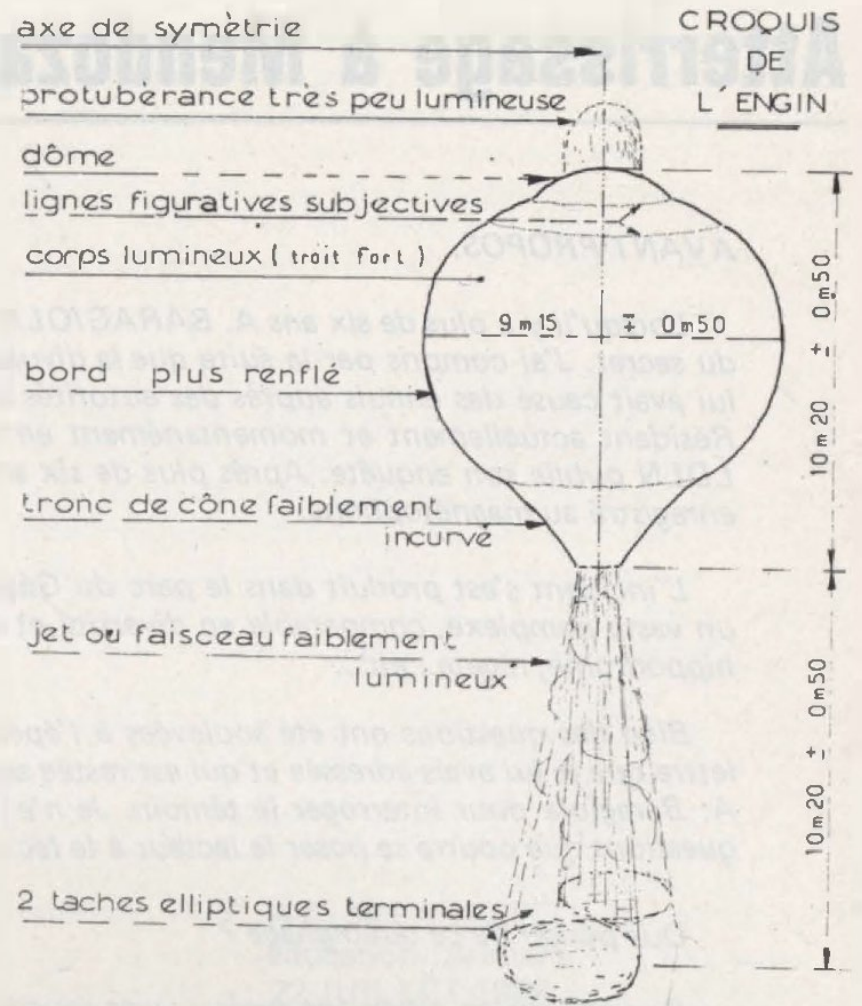
F. L.

Merci à tous les artisans qui ont concouru à la publication de ce document et plus spécialement à M. Froidevaux dont l'initiative est à l'origine de cette photo.

## A PROPOS DE FRANOIS

Dans notre numéro d'octobre 79 a paru une analyse du livre de M. Monnerie « Le Naufrage des Extra-terrestres ».

Comme il manquait un élément d'appréciation à ceux de nos lecteurs récemment abonnés, nous mettons à leur disposition **les sept pages de l'enquête sur le cas de Franois, au prix de 10 F Franco** (il s'agit de photocopies) ; ce qui concerne la photo de Franois a paru ci-dessus.



# Atterrissage à Mendoza (Argentine)

## AVANT PROPOS.

Lorsqu'il y a plus de six ans A. BARAGIOLA m'adressa son enquête il assortit son envoi du sceau du secret. J'ai compris par la suite que la divulgation des déclarations de l'agent de Police Romero lui avait causé des ennuis auprès des autorités locales et qu'il ne tenait pas à aggraver la situation. Résidant actuellement et momentanément en Israël, il lève l'interdit de l'époque, et désire que LDLN publie son enquête. Après plus de six ans de sommeil, voici donc le témoignage qu'il avait enregistré au magnétophone.

L'incident s'est produit dans le parc du Général Saint Martin situé à l'ouest de Mendoza. C'est un vaste complexe, comparable en diversité et en étendue au bois de Vincennes, avec autodrome, hippodrome, régates...etc...

Bien des questions ont été soulevées à l'époque par ce récit, j'ai encore sous les yeux la longue lettre que je lui avais adressée et qui est restée sans réponse, par suite des difficultés rencontrées par A. Baragiola pour interroger le témoin. Je n'en ferai pas l'inventaire, il n'y a pas de réponse aux questions que pourra se poser le lecteur à la lecture de ce récit.

Que penser de ce témoignage ?

Romero dit en substance avoir vu une soucoupe volante posée sur trois pieds. Il s'en approche à 10 m, voit sortir alors deux personnages qu'il décrit sommairement. A ce moment il sort alors son arme, il vise, il tire, et n'a plus aucun souvenir.

Si le témoin est sincère, et il semble bien qu'il le soit, son récit reflète-t-il la réalité ? C'est toujours la question qui se pose en présence de ce type de témoignage. Si ce n'est pas la réalité, le témoin étant réputé sincère, c'est qu'il aurait été victime d'une sorte d'hallucination qui lui a fait croire à cette réalité. On peut alors se demander à quel moment cette hallucination s'est substituée aux faits réels. Est-ce avant d'apercevoir la soucoupe volante que son imagination a pris le dessus, ou est-ce après avoir vu l'objet que l'hallucination s'est déclenchée ?

La réponse que l'on pourrait donner ne saurait être que suggestive. On notera que le témoin a été traumatisé au point de perdre connaissance pendant de nombreuses heures puisque ce sont des enfants qui le trouvant à terre le matin l'ont réveillé. Bien que peu versé dans le domaine de la psychiatrie, il m'est difficile de croire que la seule force de l'imagination soit capable de provoquer une perte de connaissance d'une aussi longue durée. Je serais plus enclin à penser que le témoin a reçu un choc psychologique venant de l'extérieur, dont l'origine serait, au minimum, la vision du phénomène, vu de près, et qu'il décrit comme une SV posée sur trois pieds.

Je ne pense pas qu'il soit réaliste de réduire tout le témoignage à une affabulation, ou à une hallucination. Si cette dernière existe, elle doit avoir un support. On imagine très bien Romero traversant le parc de nuit, intrigué par la vision d'une lumière, sur l'origine de laquelle il se pose en marchant des questions. Réflexion faite on le voit modifier sa route pour se diriger vers cette lumière qui intrigue sa curiosité. Il la voit mal tout d'abord à 70 m environ, et s'en approche à 10 m...

Il s'agit là, en vérité, d'une démarche normale, naturelle, ne présentant aucun caractère d'insolite, et qui constitue le prologue, en quelque sorte, du récit qui va suivre.

On peut soutenir que c'est à ce moment là que son psychisme a été perturbé... Mais il n'est interdit à personne de penser aussi que la totalité du récit est le témoignage d'un fait réel. On est là, une fois encore, confronté à l'éternelle question irritante du rapport entre le témoin et le phénomène, et qu'il n'est pas encore possible aujourd'hui de résoudre de manière satisfaisante.

Le récit de A. Baragiola débute par une lettre adressée au Chef de la Police de Mendoza, en vue d'obtenir l'autorisation écrite d'interroger l'agent Romero. Elle ne manque pas d'intérêt par le parallèle qu'il expose entre deux témoignages, celui de l'agent de police Romero, et celui de A.C. de Panasitti (voir LDLN 107 août 1970).

Le nom du traducteur a été perdu... J... Il s'agit probablement de Mme Boulvin... Qu'elle soit ici remerciée.

F. LAGARDE

Au Chef de Police de Mendoza  
Tcni D Edgardo LORCA.

De toute ma considération,

J'ai le plaisir de vous écrire, suite à l'autorisation concédée par la Direction, pour que vous me permettiez d'approfondir le cas du policier Arsenio ROMERO; fait qui se produisit le jour du 1er septembre passé, dans la localité de la Unidad Regional Uno.

Pour votre connaissance, je joins les renseignements correspondants et en plus je me permets de comparer maintenant ce cas avec celui de la malade Adela CASALVIERI de PANASITTI, survenu à l'hôpital neuropsychiatrique de notre ville, tous deux survenus en 1968 et aux caractéristiques très similaires.

1) ARSENIO ROMERO  
éducation : primaire  
a) date : AOUT 1968

A.C. de PANASITTI  
éducation : primaire  
22 JUILLET 1968

DONNEES COMPARATIVES DE :

2) OBJET :

Distance à l'objet :	20 m	10 m
Type :	Soucoupe volante	Soucoupe volante
Hauteur :	10 m	10 m
Apparut comme :	Lumière brillante	Lumière brillante
Bruit :	Mugissement	« Bourdonnement fort »
Couleur :	Aluminium	Aluminium
Avait-il de l'odeur :	Soufre	Soufre brûlé
Chaleur :	Four à haute température	Chaudière très chaude

a) TRACES :

Forme :	Trois au sol Ovales	1 Ovale
---------	------------------------	------------

b) EFFETS PHYSIQUES :

	Douleurs articulaires Paralysie par rayon	Brûlures (1er degré) et radioactives Paralysie par rayon (mais depuis l'objet)
--	--	---

c) AUTRES :

	Objet avec antennes Lumières de toutes couleurs sur les côtés	Objet avec antennes Lumières de toutes couleurs et hublots
Couleur du rayon :	Bleu à moitié violet	Rouge intense

3) ETRES :

	Deux à l'extérieur de l'appareil comme flottant	Plusieurs à l'intérieur qui allaient d'un côté vers un autre (allaient et venaient)
--	--	--

Comme pourra le comprendre son Excellence, les caractéristiques offrent un parallélisme réaliste, qui vient en faveur du témoignage de l'agent. D'un autre côté, je vous prie d'en tenir compte, je ne crois pas que ce soit une personne mythomane ou farfelue, comme les scientifiques ont l'habitude de les qualifier, pour agir comme Ponce Pilate ; c'est-à-dire de s'en laver les mains pour ne pas chercher.

Et je vous dirai le pourquoi : parce que cet agent jaloux de ses devoirs envers ses attributions, quand la Unidad Regional l'a demandé pour une entrevue, un agent officiel, a dû lui montrer votre autorisation, pour qu'il se tranquillise et qu'il parle. Sinon, ce monsieur ne parlerait pas, ni même n'émettrait un bref « balbutiement », ce qui vous démontre parfaitement deux points primordiaux :

1) Il est probable qu'en 1968, il n'ait émis aucune déclaration à ce sujet, et qui apparaisse mentionnée dans l'entrevue.

2) Il n'y a aucun doute qu'en ce genre « d'activités » d'autres personnes seraient plus éloquentes. De plus, sa valeur est hors limites. Il n'est pas de ceux qui prétendent au bavardage et à dire « j'ai de la valeur ». Non ! Je crois qu'en lui c'est quelque chose d'inhérent, et que son expérience durant le service militaire qui fit qu'il resta isolé par la neige et qu'il vit beaucoup de ses compagnons mourir jour après jour, oeuvrent pour un tel sentiment.

En plus, je tiens compte, que l'activité OVNI est à l'échelle mondiale, et ce genre d'atterrissage n'est pas unique. Le Docteur Jacques VALLEE, mathématicien et assesseur scientifique de la NASA au projet des cartes de Mars, auteur de plusieurs livres sur ce thème, publia récemment une revue des observations à basse altitude, où sont inclus des faits très semblables à celui-ci. Ensuite, en collaboration avec Juan BALLESTER OLMOS, il publia aussi une revue sur « Cent atterrissages dans la Péninsule Ibérique » et des cas comme celui-ci sont torrents (chez-nous on dirait : sont légions). L'atterrissage de l'OVNI sur le coteau de la Gloria est un cas particulier dans notre ville mais cette manifestation se généralise peu à peu dans le globe entier.

Avant d'achever cet humble article, je désirerais solliciter de votre part, l'autorisation d'une seconde entrevue, puisque je considère comme nécessaire de chercher plus de détails sur l'objet et préciser encore plus la première. C'est la méthode que nous utilisons dans cette étude dont le mot pour la désigner est UFOLOGIE, qui est un anglicisme dérivé de U.F.O. (O.V.N.I. en anglais) et « logos » (du grec : étude).

Ne voyant rien d'autre de particulier et en espérant voir aboutir ma requête, je profite de cette circonstance pour vous saluer de ma plus grande estime et considération et réitérant mon respect, votre serviteur sûr.

Antonio M. BARAGIOLA  
Infanta Mercedes de San Martin Nro 676  
Ciudad. Tél. 47.371

Antonio M. BARAGIOLA.

ENTRETIEN AVEC L'AGENT DE POLICE DE  
MENDOZA, ARSENIO ROMERO,  
LE 1er SEPTEMBRE 1972, AVEC,  
L'AUTORISATION EXPRESSE DES AUTORITES  
DE LA PROVINCE

— Transcription de la Bande enregistrée —

Q.— Qu'étiez-vous en train de faire quand il arriva ?

R.— Je venais de l'amphithéâtre Grec et abordais le coteau de la Gloria (vers le Parc Zoologique) quand je vois vers SAN AUGUSTIN une lumière à moitié jaune, basse, aux couleurs distinctes, je pensais que ce pourrait être quelque soldat qui tirait une pièce d'artillerie dans SAN AUGUSTIN et je n'y attachais pas d'importance. Poursuivant mon chemin, j'arrivais aux grilles du Parc Zoologique et notais que là-bas, les chiens aboyaient beaucoup, paraissaient nerveux, mais je ne savais pas ce qui s'était passé... Je pris le chemin de terre (la montée)... Et j'avais marché plus ou moins quelques cent mètres, et je dis : NON ! je retourne là-bas. Je m'engageais dans le chemin d'asphalte, j'arrivais à la montée et descendais le coteau, suivais la courbe, et j'observais au-dessus comme une flamme, comme si un véhicule était en train de brûler. Je pensais à cela... aussi, je montais en courant le chemin d'asphalte, j'attaquais la plate forme des plaques ; je montais jusque où se trouvait le mât, et je vis l'objet sur la plate forme du coteau de la Gloria. Il retint mon attention. J'ai été par le bord du mur, du côté de l'Est, j'arrivais derrière un kiosque et me mettais au milieu des arbres et, je vois plus près, je vois très près, un objet comme une soucoupe volante, dont le centre avait une partie semble-t-il en verre et trois petits pieds, d'où sortaient des éclats de différentes couleurs.

Q.— A quelle distance étiez-vous de l'objet ?

R.— En premier à quelques 70 mètres.

Q.— Avez-vous vu arriver l'objet ?

R.— Non, comme je l'ai dit antérieurement. Non, ensuite je m'en suis approché à 10 mètres.

Q.— Où était-il ? Était-il sur l'aire là-haut ?

R.— Oui, en arrivant là, je le vois ; quand ces gens en sortent, la soucoupe mugit, un mugissement assez étrange....Bon... Mais... Clair ; par curiosité personnelle, je m'approchais peu à peu, à 10 mètres environ, et je voulus sortir l'arme, je la sortis, visai et tirai quand ils me laissèrent paralysé, je sentis comme du feu dans le corps. Je voulus marcher pour avancer et ne le pouvais, je voulus essayer en reculant, mais je ne pouvais ! Je voulus faire des mouvements des bras, et là non plus, je ne pouvais, ni parler, ni crier. Je sentais toujours le feu dans le corps et je tombais sur le sol, ensuite je ne me souviens de rien de plus, jusqu'à ce que je me retrouve en laboratoire.

Q.— L'objet apparaissait-il comme une lumière brillante ?

R.— Oui, oui, maintenant, autre chose. Antérieurement à ceci, et plusieurs mois avant, j'avais remarqué les éclats d'une lumière rouge, jaune, bleu, qui se mouvait à travers les côtes mais je ne fis pas attention étant donné que souvent ce sont des étoiles ou autre chose.

Q.— Cet objet quand il était sur la piste, était-il complètement arrêté ?

R.— Oui, complètement arrêté sur ses 3 pieds.

Q.— Dans quelle direction était l'objet ?

R.— Vers le Nord, vers LA CORDILLERE.

Q.— L'avez-vous vu clairement ?

R.— Oui, oui, j'étais à 10 mètres.

Q.— Pourriez-vous le décrire ?

R.— C'est un genre de soucoupe, comme une toupie d'enfant (dont le centre paraissait en verre, du fait que de cette partie sortaient des lumières de différentes couleurs), qui mugissait posé sur ses pieds.

Q.— Quelle hauteur avaient les pattes en comparaison de l'objet ?

R.— Elles n'atteignaient pas 50 à 60 cm.

Q.— Quelle taille avait l'objet ?

R.— Je ne sais pas bien le préciser.

Q.— Mais en le comparant plus ou moins avec une automobile ?

R.— Pas plus grand. Oui, il avait un diamètre comme ceci (N.D.R. = signale une habitation qui a plus ou moins 10 m).

Q.— Quelques dizaines de mètres ?

R.— Oui.

Q.— Et la hauteur de l'objet ?

R.— Il avait 1 m ou 1,50 m.

Q.— Dégageait-il de la fumée ?

R.— Non.

Q.— Brillait-il ?

R.— Il était brillant, oui. Il avait des lumières brillantes, mais de la fumée je n'en ai pas vu.

Q.— Les lumières étaient-elles intermittentes ou fixes ?

R.— Intermittentes et de couleurs différentes.

Q.— Pourriez-vous les décrire plus ou moins ?

R.— Bon... Premièrement les couleurs étaient à moitié jaunes, puis à moitié rouges et ensuite vers la partie la plus à l'extérieur, d'une couleur bleu-vert.

Q.— Y avait-il quelque ligne de haute tension à proximité ?

R.— Non.

Q.— Quel aspect avait-il : métallique - solide ou indéfini ?

R.— Métallique.

Q.— Avait-il quelque coupole, quelque détail qui ressorte, à part celui du verre que vous avez mentionné ?

R.— Oui, la coupole du dessus était moitié ovale, comme les petites toupies et dessus comme une antenne ; « ovalisée » par dessus.

Q.— Les bords de l'objet, comment étaient-ils, aussi clairs ou confus ?

R.— Confus, on ne remarquait pas bien les détails.

Q.— La brillance était-elle gênante à la vue, oui ou non ?

R.— Oui.

Q.— Maintenant... Cette brillance, pourriez-vous la comparer avec quelque brillance habituelle ; comme par exemple celle du soleil, ou celle des étoiles ?

R.— Non, on ne peut faire aucune comparaison car elle était très forte. Bien... le soleil est fort, mais ceci était plus fort que le soleil.

Q.— Les couleurs que vous mentionnez, où étaient-elles situées ?

R.— Elles sortaient de la partie centrale, près de celle en verre ; de là elles apparaissaient, mais elles étaient tout autour de l'objet.

Q.— Quand ces couleurs apparaissaient, tournaient-elles ?

R.— Elles tournaient tout autour de l'objet.

Q.— Et la brillance était-elle autour de l'objet ou seulement là où étaient les couleurs ?

R.— Uniquement où se trouvaient les couleurs. Maintenant dans la partie centrale seule, on la voyait vers la partie inférieure, et en échange vers la supérieure on la voyait semi-obscur.

Q.— Émettait-il quelque bruit ?

R.— Oui, un bourdonnement fort, un « mugissement ».

Q.— Avez-vous ressenti de la chaleur ?

R.— Oui, au corps.

Q.— En quelle partie du corps ?

R.— Dans toutes les parties frontales du corps ; du fait, qu'en principe, je ne l'ai pas ressentie tout d'abord, mais seulement quand j'ai tenté de pointer et tirer avec l'arme à feu ; là je l'ai ressentie fortement ainsi que la brûlure.

Q.— Avez-vous mentionné que vous aviez des brûlures ?

R.— Non, parce que j'avais les vêtements et je ne sais pas ce qu'a diagnostiqué le médecin.

Q.— N'aviez-vous pas de brûlures ?

R.— Non.

Q.— Avait-il de l'odeur ?

R.— Une odeur de soufre.

Q.— Emettait-il de la vapeur ou quelque'autre chose ?

R.— Non.

Q.— Laissa-t-il du matériel en évidence, c'est-à-dire une piste, des traces, dans la terre ?

R.— Bon... d'après ce que j'ai vu, les marques des 3 petits pieds qu'il avait posés.

Q.— N'avez-vous pas une idée de la grandeur des traces ?

R.— Non, non.

Q.— Cet objet affectait-il quelque effet électrique ?

R.— Non, là au-dessus il n'y avait pas de lumière, parce qu'encore il n'avait pas allumé les lumières, de manière que je ne puis définir ce sujet.

Q.— Quelles réactions physiques avez-vous eues ?

R.— Paralyse corporelle quand j'ai visé.

Q.— Est-ce que des êtres sont descendus ?

R.— Oui, deux.

Q.— Quelle hauteur avaient-ils ?

R.— Ils avaient 70 ou 80 cm ou 1 m, le corps semi-ovale, la tête haute, le visage large d'où sortaient 2 petites antennes ; à la pointe il y avait 2 «petites choses» rouges avec un OEIL.

Q.— Quelle couleur avaient-ils ?

R.— Je ne pouvais les voir parce qu'il y avait des flammes.

Q.— De quelle partie de l'objet descendaient-ils ?

R.— Par un côté.

Q.— Ne voyait-on aucune écrouille ?

R.— Rien, absolument rien... Par un côté ils tournaient comme s'ils étaient suspendus dans le vide, d'un autre côté de l'objet, on les voyait comme s'ils se trouvaient en train de marcher sur son bord.

Q.— Vous avez dit que vous avez sorti le pistolet ; est-ce au moment où sont apparus ces êtres ?

R.— Oui.

Q.— Quelle attitude prirent-ils vis-à-vis de vous, c'est-à-dire est-ce qu'ils vous menacèrent ?

R.— Non, quand je le sortis, ils tournèrent sur eux-mêmes. Parce que je ne leur voyais que les épaules, ils

n'étaient pas de face, puisque justement ils tournaient. Alors, quand je sortis l'arme, leurs corps pivotèrent et je vis alors clairement les êtres et leurs yeux... alors il me sembla que je prenais feu et je me sentis paralysé.

Q.— Avez-vous perdu connaissance quand ils vous paralysèrent ?

R.— Oui, car je tombai au sol et ne me souviens plus de rien.

Q.— Combien de temps ?

R.— Je ne me rappelle pas, un temps assez long.

Q.— Mais vous vous êtes réveillé ou quelqu'un le fit ?

R.— Non, les enfants me réveillèrent.

Q.— Quel numéro l'objet a-t-il dans cette systématique ? (N.D.R. = On parle de la «systématique des O.V.N.I.S» réalisée par les chercheurs Brésiliens).

R.— Le numéro 122.

Q.— Est-ce pratiquement pareil à ceci ?

R.— Pareil, pareil.

Q.— Fréquentez-vous quelque cercle de spiritisme ?

R.— Oui le Cercle BASILEO.

Q.— Avez-vous souffert de quelque maladie grave ?

R.— Non.

Q.— Dans le journal « LES ANDES » de 1968, comme on prétendit l'avoir rapporté, je ne sais si la version est exacte ou non, on dit que vous fûtes interné à l'hôpital. Pourriez-vous me relater la cause de votre internement ?

R.— Bon, immédiatement après le choc nerveux, j'étais complètement troublé... Bon, j'ai informé le médecin du sujet et de là surgit la possibilité dont il s'agit, Monsieur ; comme il a fallu que je dise la vérité, pour que je puisse avoir un traitement et faire l'historique à la clinique, c'est à ce moment que cet homme aura parlé au journal « LES ANDES ».

Q.— Combien de temps avez-vous été interné à l'hôpital ?

R.— Quatre jours.

Q.— A cause d'une maladie nerveuse... Ne savez-vous pas si c'était une névrose ?

R.— Je ne sais pas.

Q.— Souffriez-vous de quelque maladie avant l'évènement ?

R.— Jamais.

Q.— Après, est-ce que vos yeux n'ont pas été affectés ?

R.— Non, de temps en temps un peu, mais ce n'est rien... seulement ce que je ressens, c'est un peu nerveux, les os, les coudes, et des douleurs articulaires.

Q.— Mais, ceci à partir d'où ?

R.— De là, en avant, je commençais à sentir cette douleur.

Q.— Pourriez-vous préciser, c'est-à-dire d'au-dessus, depuis la tête jusqu'en bas, les endroits où vous sentez la douleur ?

R.— Les coudes, les épaules, les rotules.

Q.— Des brûlures vous n'en avez pas, ce n'est pas certain ?

R.— Non.

Q.— Mais quand vous étiez paralysé, ne sentiez-vous pas des chatouillements ?

R.— J'ai senti comme si l'on m'avait mis dans un four à haute température.

Q.— La peau n'est-elle pas devenue rouge ?

R.— Je ne peux pas l'apprécier.

Q.— Mais après ne vous est-il resté aucune trace ?

R.— Je n'en vois pas.

Q.— N'avez-vous pas des crises d'épilepsie ?

R.— Non, je n'ai souffert d'aucune maladie du fait que je pratique l'Athlétisme et j'ai toujours couru des marathons. Je représente actuellement la Police de MENDOZA ; ainsi des maladies, non je n'en ai pas, car pour pratiquer des sports comme moi il faut être un homme sain et tous les 6 mois nous sommes examinés par les médecins de la Commission Municipale des Sports.

Q.— Quelle opinion avez-vous des êtres que vous avez vus, quelle impression vous ont-ils laissée ?

R.— Pour moi, ce sont des êtres qui viennent d'une autre planète, qui cherchent quelque chose pour eux, souvent de l'uranium dans beaucoup de pays... Il pourrait leur en manquer, ou autre chose qu'ils viendraient chercher sur la Terre. Mais ce sont des êtres «offensifs» quand on les attaque ; quand on ne les attaque pas, ils ne font pas de dommage. Si on essaie de les attaquer ils attaquent.

Q.— Quand ils vous paralysèrent, avaient-ils quelque espèce d'arme à la main, ou sortirent-ils quelques rayons ?

R.— Non, des rayons sortirent de leurs têtes.

Q.— De leurs têtes ?

R.— De l'oeil.

Q.— Quelle couleur le rayon avait-il ?

R.— Bleu, semi-violet.

Q.— Mais le rayon convergeait vers quelle partie du corps ?

R.— Du haut en bas.

Q.— Le rayon a-t-il parcouru tout le corps ?

R.— Il l'a tout parcouru.

Q.— Pourriez-vous décrire les êtres, depuis la tête aux pieds ?

R.— Oui, ils étaient comme je le disais : la tête semi-ovale «mince», vers la partie crânienne apparaissaient deux antennes dont la pointe avait comme deux petites boules de couleur rouge qui tournaient. Oui, la partie inférieure du corps était à moitié «ventrue» et je ne vis pas s'ils avaient des extrémités.

Q.— Pouvez-vous dire s'ils avaient des uniformes ?

R.— Non.

Q.— Entre ces êtres ne sentiez-vous pas quelque moyen de communication dirigé vers vous ?

R.— Non.

Q.— Aucun bourdonnement ?

R.— Non. Le bourdonnement entre eux oui, parce qu'ils tournaient au bord de la soucoupe. Mais ils ne touchèrent pas terre. Quand je sortis l'arme, ce fut alors qu'ils attaquèrent. Tel que j'étais, j'étais à 70/80 mètres et je m'approchais à 10 mètres pour voir plus près leur réaction, car je n'ai pas peur et j'aime explorer pour voir quel mystère il y a dedans...

FIN DE LA TRANSCRIPTION  
Antonio BARAGIOLA

## PLAN DE SITUATION

Détails des Traces (mesures)

### DIAMETRES DES TRACES

FORME OVALE — TERRAIN ASPHALTE

TRACE A = Diamètre maximum = 30 cm

" minimum = 22 cm 1/2

FORME OVALE

TRACE B = Diamètre maximum = 31 cm

" minimum = 23 cm

TRACE C = Diamètre maximum = 28 cm 1/2

" minimum = 23 cm 1/2

### DISTANCES ENTRE LES TRACES (triangle ABC)

DISTANCE = A-----B = 1 m 89

B-----C = 1 m 36

C-----A = 2 m 49

PROFONDEUR DE CHAQUE TRACE AU (01 SEPT 72) + ou - 1/2 cm

### OBSERVATIONS :

Du fait que le relevé des traces a été fait 4 ans après, j'estime que par l'effet du trafic automobile on doit avoir exagéré de quelques centimètres, mais il en résulte également que les diamètres demeurent similaires.

# Espagne : atterrissage forcé d'un avion à cause d'un ovni

Déclarations à l'ABC du pilote de la Caravelle.  
(Traduction : M. LISO Y CARET)

« L'OVNI a joué avec nous pendant près de 10 mn ». Un mirage F-1 de l'armée de l'air, volant à 2300 km/h n'a pas pu l'intercepter.

Les témoignages de nombreuses personnes à propos de la présence d'OVNI sur Valencia et ses environs pendant la fin de la semaine ont été recueillis par la presse locale, après qu'un avion ait été suivi par un de ces engins en l'obligeant à atterrir à l'aéroport de Manises (Valencia). L'avion, d'après information du sous-secrétariat à l'aviation civile se trouvait en parfait état, sans aucun problème technique. D'autre part, les autorités aéronautiques ont commencé une investigation officielle si bien que toute information relative à ce sujet fait l'objet de réserves.

Le commandant de l'appareil, Francisco Javier Lerdo de TEJADA a fait des déclarations exclusives pour ABC.

Un étrange signal.

« Nous avons décollé de l'aéroport de Palma de Majorque à 22 h 47 (heure locale), l'avion étant en parfaite condition de vol. Mon numéro de vol était le 297 de TAE et la route Majorque - Tenerife - Las Palmas. A bord il y avait 105 touristes en provenance de Salzbourg (Autriche), 4 hommes d'équipage et un pilote qui occupait un siège dans la cabine de vol et qui devait prendre en charge un autre appareil aux Iles Canaries. Le vol se déroulait normalement à une vitesse de croisière de 800 km/h. A 23 h 03 (heure locale) la caravelle survole Ibiza. A cette heure le contrôle de vol de Barcelone m'a appelé pour me communiquer

●●●

En tenant compte de la Superficie prise, les distances entre les traces, leur diamètre, leur profondeur — bien que peu abondante — on peut calculer que : pour produire une perforation de ce genre : 1/2 cm ; elle doit avoir supporté une pression de plus de 5 tonnes par trace, ce qui fait  $5 \times 3 = 15$  tonnes, c'est-à-dire que pour les produire, il eut fallu un poids plus grand. En comparaison, en prenant comme exemple, un omnibus de transport urbain, dont le poids oscille vers les 5 tonnes, ce qui donne une idée du poids de l'objet que le Policier dit avoir observé et comme je l'ai dit antérieurement, physiquement corroboré.

ANTONIO BARAGIOLA

qu'il captait un signal radio SOS nautique sur une fréquence de 121,5 mégacycles, situé à environ 40 miles à l'ouest de Valencia. Nous avons capté le signal mais nous n'avons pu l'identifier parce qu'il n'était pas émis dans son propre code ». Ce même signal a été également capté par la centrale-radio de la SAR à Madrid ainsi que par un vol Iberic IB 231 se trouvant à proximité d'Ibiza.

Deux lumières rouges.

« A 23 h 08 (heure locale) j'ai entrepris une montée prévue par le plan de vol de 23000 à 33000 pieds d'altitude. En pleine ascension j'ai vu 2 lumières rouges parallèles d'une intensité si grande qu'elles empêchaient de voir l'appareil ou la chose à laquelle elles appartenaient et qui suivaient une trajectoire de collision avec nous, se déplaçaient à une vitesse extraordinaire, inaccessible aux avions de type conventionnel et se sont arrêtées instantanément à très courte distance de la caravelle ».

Les déclarations de tout l'équipage coïncident pour affirmer que la cabine s'est remplie d'une clarté rouge et que l'OVNI s'est déplacé dans toutes les directions.

Il a joué avec mon avion.

« Il a « joué » avec nous pendant 10 mn, dit le commandant Téjada, sans que je puisse rien faire pour m'en dégager. J'ai communiqué mon observation au contrôle de Barcelone qui n'ayant rien aperçu dans son écran radar a communiqué mon observation au commandant de la Défense Aérienne. A un moment donné, l'OVNI a entrepris une nouvelle trajectoire de collision beaucoup plus précise que la précédente à laquelle j'ai répondu par une manoeuvre de semi-urgence qui a provoqué une violente inflexion vers la droite, accompagnée d'une descente très rapide de 29000 à 15000 pieds ». Cette manoeuvre a mis à découvert la présence de cet étrange OVNI et a permis que ce signal soit détecté par les radars du commandant de la défense aérienne, à un peu moins d'un demi mille de la caravelle et un peu au-dessus de sa trajectoire.

C'est alors que le commandant Lerdo de Tejada a demandé la permission d'atterrir à l'aéroport de Manises (Valencia) pour cause d'attaque par aéronef inconnu avec risque de collision.

Plusieurs témoignages.

D'après un rapport plusieurs personnes ont observé de la tour de contrôle de Manises les mêmes lumières

jusqu'à 2 heures de la matinée. Nous avons appris également de source non confirmée officiellement qu'un appareil de reconnaissance Mirage F-1 du 141 Escadron de l'armée de l'air de la base de Los Llanos (Albacete) aurait essayé à plusieurs reprises d'intercepter l'OVNI. De toute façon l'appareil inconnu s'est maintenu constamment à une certaine distance du chasseur militaire espagnol, bien que ce type d'avion puisse atteindre une vitesse de 2300 km/h. Enfin, nous restait à demander au commandant de la caravelle s'il croyait avoir vu une soucoupe volante « je ne peux pas répondre » a-t-il répondu, « si je savais comment sont ces soucoupes je pourrais dire si c'en était une ou non. Je sais seulement que c'était un appareil terriblement rapide, ayant une capacité de manoeuvre étonnante.

(«ABC» du 15.11.79)

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES TIREES DU MEME JOURNAL

(Traduction : D. Jacquemond)

**AVIONS DE CHASSE** — On ne savait pas ce que c'était ; simplement que cela volait et que ce n'était pas identifié, rien de plus. M. Suazo, interrogé au sujet d'une prise de contact plus tard avec les autorités militaires de Manises, affirma que l'information avait été transmise. Il ajoute ensuite que des avions de chasse avaient décollé d'Albacete, sans que cela puisse être confirmé et sans que l'on sache quoique ce soit à ce sujet.

A propos de crédulité et d'incrédulité nous dirons que 58 passagers ont signé un document contre la version du pilote et du copilote. Selon les signataires de ce document, seul un ennui mécanique de l'avion explique l'atterrissage à Valence. La première chose qu'ils mettent en avant est le retard de quatre heures

que la Caravelle avait lors de l'embarquement à Salzbourg. Ensuite ils disent que jusqu'à Majorque l'avion volait sous la responsabilité d'un autre commandant de bord et que la relève s'est faite à Palma avec le commandant Tejada.

**PASSAGERS INCREDULES** — Les touristes autrichiens firent de nombreuses démarches. Ils appelèrent la Presse de leurs pays respectifs, leurs ambassades et leurs consulats pour éclaircir les faits. Mis sous le feu des projecteurs et d'une certaine façon leader des incrédules, M. Kraumer ingénieur dans une usine de céramique, affirme comme beaucoup d'autres passagers, n'avoir rien vu.

Comme nous disions, cette information est donnée avec beaucoup de réserves, puisque nous sommes en face de versions des faits distinctes. Le témoignage du copilote que nous avons rapporté indique que l'objet non identifié se perdit à quelques trois milles de Valence, mais le chef de l'aéroport de la capitale, l'ingénieur M. Morlan, révéla dans une conférence de presse qu'il avait pu voir l'OVNI à 9000 mètres d'altitude.

Ni le chef de l'aéroport civil, ni le ministre des Transports, M. Sanchez Teran qui visitait le terminal de Manises à l'occasion des travaux dont celui-ci avait besoin, ne voulurent parler de l'intervention militaire lorsque le thème fut abordé par les journalistes qui se faisaient l'écho de rumeurs selon lesquelles les avions de chasse avaient tenté de poursuivre les OVNI mais que ceux-ci les avaient laissés loin derrière.

A deux heures moins le quart de l'après-midi, enfin, après des discussions et des palabres contradictoires, et dans un climat comme nous l'avons déjà dit d'une certaine nervosité, la Caravelle décolla en direction des Iles Canaries.

SENTI

## NOTRE LIGNE DE CONDUITE

Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.



par Gilles SMIENA

«OVNI : Le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France» par Michel FIGUET et Jean-Louis RUCHON ; éd A. Lefeuve, collection connaissance de l'étrange - 1979 - 2è tr - 752 pages.

Il faut se réjouir de la parution de cet ouvrage à tous points de vue remarquable qui est dû à la collaboration de deux hommes également sincères, dynamiques et passionnés par la recherche de la vérité. Depuis longtemps attendu par les «professionnels» de l'ufologie, il marque d'une «pierre blanche» l'édition ufologique si décevante actuellement et restera comme un témoignage du sérieux de quelques chercheurs privés de notre époque.

Ses deux auteurs sont : d'une part Michel Figuet déjà bien connu des ufologues et aussi des lecteurs de LDLN pour la qualité de ses enquêtes. C'est en 1965 qu'il a été sensibilisé au phénomène ovni car, lorsqu'il était en escale à Fort de France, il a pu observer avec tout l'équipage de son bâtiment, le sous-marin «Junon» les équipages du sous-marin «Daphné» et du bâtiment de Soutien Logistique «Rhône» ainsi que de très nombreux Martiniquais, dont le personnel de l'observatoire météorologique, les évolutions d'une «mystérieuse boule lumineuse». Convaincu par sa propre expérience de la réalité du phénomène, il consacre depuis lors la majeure partie de son temps à l'étudier. — D'autre part, Jean Louis Ruchon, moins connu des milieux ufologiques (sauf des auditeurs de Monte-Carlo dans le sud), il est aussi l'auteur d'une récente mais très intéressante étude sur les stigmatisés qu'il a menée à propos du cas bien énigmatique de Marthe Robin (1). Reporter et à l'occasion grand voyageur aux quatre coins du monde, il s'est orienté vers l'étude des ovnis à la suite de plusieurs enquêtes et reportages faits dans le sud de la France sur ces étranges observations, recherches qui l'ont convaincu de la réalité de ce que nous appelons, faute de mieux, le phénomène ovni.

L'idée de leur livre est née de 1974 ; l'ouvrage sort en 1979, soit cinq ans après, ce qui est un délai très raisonnable pour une telle somme de travail.

Ce volumineux ouvrage de 750 pages n'est d'ailleurs pas un «livre» au sens habituel de ce terme ; on n'y

trouvera pas un récit suivi avec des événements qui s'enchaînent au long de différents chapitres... Non ! C'est un «dossier» sérieux, presque austère (mais dans ce cas, c'est un compliment) et presque un instrument de travail pour les ufologues et les chercheurs.

Il comprend, après une préface d'Aimé Michel et un très court historique des cas de rencontres rapprochées français du passé, le catalogue complet - mais nécessairement peu détaillé - de tous les cas de ces rencontres rapprochées, qui ont eu lieu entre 1906 et 1977. C'est le seul catalogue complet existant actuellement ; il comprend 600 cas répertoriés par ordre chronologique, ce qui est la façon de faire la plus simple et la plus rationnelle pour pouvoir s'y reporter rapidement.

Chaque cas est présenté de façon identique selon le même schéma ; on y trouve d'abord la date et le lieu exact, ce qui suppose de longues recherches dans certains cas (détail que le profane ignore) ; la date est précédée de quelques signes simples qui indiquent selon un code les principales caractéristiques du cas (sol, mer, traces, un ou plusieurs humanoïdes). Puis viennent les noms du ou des témoins lorsqu'ils acceptent de voir leurs noms publiés avec éventuellement quelques détails les concernant... ou bien la mention «XX» (témoin inconnu des auteurs, mais connu des enquêteurs) ou «XXX» (témoin anonyme).

Viennent ensuite l'énoncé des faits observés et le déroulement des événements. Les lecteurs qui ne lisent pas régulièrement - ou depuis trop peu de temps - les revues d'ufologie comme LDLN et ne sont pas au courant du détail des enquêtes publiées pourront regretter la brièveté du texte de nos deux auteurs. Il leur était difficile de s'étendre davantage ; ce texte est déjà substantiel pour les cas importants (2 pages pour Quarouble, 3 pages pour les cas Masse et Guiliana, 4 pages pour les cas de François, d'Evillers et de Draguignan, et presque 7 pages pour le cas du docteur X, par exemple...). Il leur était difficile de s'étendre plus, leur livre de 750 pages atteignant déjà une épaisseur considérable.

On y trouve enfin pour chaque cas la mention des traces éventuelles, des effets divers, quelques notes pour éclairer la compréhension des faits ou pour les situer comparativement à d'autres faits identiques... puis, pour finir, l'indication des principales sources (livres ou revues) où l'on peut trouver le détail des événements ; c'est à elles que les lecteurs intéressés pourront se reporter pour en savoir plus.

L'ouvrage se termine par un certain nombre de listings concernant les effets psychiques ou physiologiques sur les humains ou sur les animaux, d'actions sur les véhicules, de traces au sol, le classement des cas cités par départements... quelques notes également sur le GEPAN et les adresses des groupements ufologiques... bref, tout ce qu'il faut pour nous inciter à poursuivre un travail si bien commencé.

Tel est donc ce livre ! Que faut-il en penser ?

D'abord, et nous l'avons signalé dès le début de l'article, qu'il s'agit d'un travail remarquable pour lequel les deux auteurs doivent être chaleureusement et indistinctement complimentés. Il est réconfortant de voir qu'à une époque où tant de navets creux et insipides ou bien de livres malveillants envahissent les rayons des libraires concernant les ovnis ou les extra-terrestres, il existe encore des auteurs sérieux qui paient de leur personne, qui ne se laissent pas entraîner hors des chemins de la raison par l'apparente irrationalité du phénomène et qui sont capables de passer cinq ans de suite à la réalisation d'un travail consciencieux. Bravo à tous deux !

Il s'agit d'un ouvrage essentiel que tout ufologue et tout « chasseur d'ovni » qui se veut à la hauteur se doit de posséder, mais pas pour le laisser s'empoussiérer sur les rayons inaccessibles de sa bibliothèque, pour le lire et le consulter à chaque occasion afin de savoir exactement de quoi il parle lorsqu'il aborde ces questions soit en privé, soit en public. Ils peuvent faire confiance à Figuet et à Ruchon, ce qui a été écrit a été vérifié - et plutôt deux fois qu'une ! - et ils donnent toutes les références importantes. C'est donc un ouvrage que chacun doit non seulement posséder, mais encore recommander autour de soi et en toutes occasions. Aux simples lecteurs occasionnels qui hésiteraient en craignant que cet ouvrage ne soit rébarbatif, nous dirons qu'il n'en est rien ; bien sûr, ce n'est pas le genre de livre à lire d'un trait en quelques soirées, c'est au contraire l'ouvrage que l'on sait pouvoir consulter en toute sécurité et auquel on ne doit pas craindre de se référer chaque fois que l'on a un doute ou un oubli. Un guide sûr voilà ce qu'il est. Un ouvrage de « références » auxquelles on peut se reporter aisément grâce aux divers listings de la fin du livre qui peuvent être consultés très rapidement et que chacun pourra d'ailleurs compléter de notes personnelles indiquées entre parenthèses par exemple...

Il s'agit d'un ouvrage qui ne connaîtra probablement pas une poussée de fièvre comme le font trop de nouveautés vite oubliées, mais d'un ouvrage de base indispensable en matière de rencontres rapprochées, surtout si, comme il est souhaitable, les auteurs le mettent régulièrement à jour non pas en multipliant les nouvelles éditions (« revues et augmentées », mais en publiant par exemple tous les deux ans, ce qui est un rythme raisonnable, un « complément » facile à adjoindre au volume par l'intermédiaire d'une revue qui accepterait de le faire, LDLN par exemple.

Quelques lecteurs pourront peut-être regretter au premier abord que les auteurs s'en soient tenus à un exposé si dépouillé des faits sans l'agrémenter des habituels commentaires sur les extra-terrestres ou sur toute autre considération à la mode du jour. C'eût été une erreur de le faire ; nous ne devons pas oublier que, sortis des témoignages, des traces et des effets dûment constatés, tout le reste n'est actuellement qu'hypothèses ; hypothèses nécessaires et intéressantes pour essayer de comprendre ce phénomène incompréhensible auquel nous assistons, mais enfin de simples hypothèses ; cela, on l'oublie trop souvent. Les auteurs ont

bien fait d'éviter le piège leur livre eut perdu beaucoup de sa valeur et se serait très vite démodé. Disons tout de suite à ceux qui conserveraient quand même quelques regrets qu'il vient de paraître un livre d'Eric Zurcher dont nous parlerons prochainement et qui comble en partie cette « apparente » lacune (2). Une cinquantaine de cas de RR3 ont été délibérément écartés, soit parce qu'ils étaient douteux, ou qu'il ne s'agissait que de « bouche à oreille », d'articles de presse ou de renseignements succints.

Il reste une question à se poser. Un travail si sérieux ne peut-il constituer une base de travail pour les scientifiques - ceux du GEPAN, par exemple - ou pour les historiens, d'autres encore... ? La question mérite d'être posée pour bien comprendre les données du problème, mais la réponse est délicate : les scientifiques - au sens actuel - veulent des données directement contrôlables, mesurables avec précision et immédiatement vérifiables sinon répétables en laboratoire ce qui, malheureusement ne saurait être le cas. Pour bien faites qu'aient été les enquêtes dans de nombreux cas, elles ont été faites par des personnes ou des groupements privés et avec « les moyens du bord » disponibles... les scientifiques ne peuvent s'en contenter ; il faut les comprendre !... C'est pour cela que le GEPAN cherche à intervenir le plus vite possible actuellement lorsqu'un nouveau cas est signalé. Le problème est un peu différent pour les historiens, habitués qu'ils sont à travailler sur des témoignages, mais eux aussi ont leurs exigences ; ils veulent des documents de première main : les originaux des enquêtes, les enregistrements sur bande magnétique, etc... (3). Les sources indiquent seulement les références des revues et livres auxquels les lecteurs peuvent se référer, et non l'emplacement des archives.

N'interférons pas les domaines ; ce livre a été écrit pour les ufologues, pour tous les lecteurs de bonne foi qui s'intéressent au phénomène ovni ; il apporte beaucoup et même s'il ne semble pas pouvoir être directement utilisable pour un travail dit « scientifique », il pourra toujours servir de référence pour les comparaisons ultérieures, car il est sérieux, fiable et méthodique, le reste viendra à son heure, assurément.

Merci encore à M. Figuet et à J.L. Ruchon pour leur excellent travail qui honore l'ufologie.

28 - 11 - 79

NOTA :

(1) - L'énigme Marthe Robin ou l'Etrange dossier des stigmatisés par J.L. Ruchon - éditions Alain Lefevre, collection connaissance de l'étrange - 1979 - 3ème trimestre.

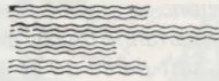
(2) - Les apparitions d'humanoïdes par Eric Zurcher - éditions Alain Lefevre, collection connaissance de l'étrange.

(3) - Cette question des conditions d'un travail historique devant être abordée par différents auteurs dans des articles ultérieurs, nous n'insisterons pas actuellement sur ce point.

**N. B. : «OVNI : LE PREMIER DOSSIER COMPLET DES RENCONTRES RAPPROCHÉES EN FRANCE» est en vente à notre Service de Livres Sélectionnés : Librairie SCHRACK (Service Spécial LDLN 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON. FRANCO : 107 F**



# Courrier



## ● REPONSE A M. B. MEHEUST

Dans son récent article, "1937, TINTIN, témoin du 3me type" (LDLN 183, pp. 5-8), M. B. MEHEUST se démarque, - ce qui est, par ailleurs, tout à fait son droit -, de ce qu'il nomme improprement du néologisme "viéroudisme", c'est-à-dire, dans son esprit, des partisans de l'hypothèse parapsychologique, autrement dit de l'approche psycho-ufologique du phénomène OVNI. J'ai récemment montré ce que l'idée même de "viéroudisme" avait de falsificateur et métaphysique, je n'y reviendrai donc pas. Je désirerais simplement ici, et en toute sympathie pour le travail à mes yeux fondamental de M. Meheust, m'étonner.

En effet, plions-nous, pour quelques instants, au petit jeu suivant (pratiqué, en d'autres circonstances, par des "ufologues" en mal d'arguments) :

Qui a écrit : "Les deux principaux aspects du phénomène OVNI sont aussi contradictoires et pourtant incontestables que le corpuscule et l'onde : le phénomène est A LA FOIS PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE. Dans le cadre de la logique usuelle, c'est l'impasse totale, mais il en va tout autrement dans la logique du nouvel entendement." Et encore : "On peut s'étonner de ce que la logique du 'tiers exclu' soit restée à peu près inchangée depuis 2500 ans, à travers les bouleversements de la connaissance".

La réponse est : Pierre VIEROUDY ("Logique et recherche ufologique", LDLN 180, déc. 78, pp. 6 et 5).

Qui a écrit : "Nous sommes, entre autres, contraints d'abandonner les bases de notre logique (Principe du tiers exclu, etc...). Des oppositions classiques comme celle entre le monde intérieur et le monde extérieur perdent toute signification..."

Réponse : Bertrand MEHEUST ("La S.F. est le point aveugle de l'ufologie" (2), LDLN 177, sept. 78, p. 3).

Qui a écrit : "Une hypothèse hantait Jung : celle d'une réalité transpsychique qui sous-tendrait immédiatement la psyché, ludique, insaisissable, se manifestant indirectement par les visions, les grands rêves, les phénomènes de synchronicité, les émergences archétypales, etc. Monde dans lequel nous serions comme immergés. Aussi inséparable de notre existence et pourtant aussi inconnaissable pour nous, que l'eau l'est pour le poisson. Nous y voici ramenés".

Réponse : Bertrand MEHEUST ("S.F. et S.V.", Mercure de France, 1978, p. 327).

Qui a écrit : "Jung /.../ fait allusion aux 'facteurs transcendants' non représentables sur lesquels poseraient psyché et matière, donc aussi les représentations archétypales. Ainsi, la pensée de Jung ne porte pas en elle la négation de la matérialité du phénomène OVNI. Bien au contraire : /.../ son système PORTE EN LUI-MEME la possibilité de sa considération ET de sa vérité objective".

Réponse : Jean-Jacques JAILLAT ("Sur les détracteurs de Jung, et sur certains qui s'en réclament...", LDLN 167, Août/Sept. 77, p. 14).

Qui a écrit : "Des faits de plus en plus nombreux tendent à nous faire penser que le phénomène OVNI est A LA FOIS objectif et subjectif, matériel et immatériel."

Réponse : Jean-Jacques JAILLAT (ibidem).

Qui a écrit : "une 'source x', 'extérieure', simule, induit ou matérialise une scène dont le modèle est fourni par nos structures mentales".

Réponse : Bertrand MEHEUST ("1937 : TINTIN...").

Qui a écrit : "Le mimétisme OVNI est le mode de manifestation extérieur d'un système d'organisation X...".

Réponse : Jean-Jacques JAILLAT ("Mimétisme OVNI, psychisme humain", LDLN 170, déc. 77, p. 14).

Qui a écrit : "Pour tenter de 'communiquer' avec nous, la 'réalité OVNI' se programmerait et prendrait des apparences plus ou moins matérielles en fonction de l'information contenue dans le 'champ psi' du ou des témoins et de leur environnement."

Réponse : Pierre VIEROUDY ("Ces OVNI qui annoncent le Surhomme", Tchou, 1977, p. 261).

Enfin, qui a écrit : "envisager le développement d'un courant jungien non réducteur, qui se trouverait au confluent de diverses disciplines (science des symboles ; parapsychologie ; philosophie du 'thématisme', etc...").

Réponse : Bertrand MEHEUST ("S.F. et S.V.", op. cit ; p. 326).

N'est-ce pas une partie du programme général du Collectif de Psycho-ufologie ?

Les citations pourraient être multipliées longtemps encore, et diversifiées. Alors ? Tout tient peut-être à une mésinterprétation de la part de l'auteur, qui nous prête l'idée d'une "création psychique" du phénomène OVNI par les témoins. Mésinterprétation dont nous avons, je crois, notre part de responsabilité, par l'utilisation de formules parfois insuffisamment nuancées ou précisées, du type "production du phénomène" etc... Alors, que les choses soient bien claires pour tous. J'écrivais récemment ici-même que le modèle psycho-ufologique considérait "le phénomène OVNI comme une matérialisation énergétique momentanée, dont l'origine se situerait au point d'interaction du psychisme et d'un certain état de la matière". L'origine du phénomène ne réside pas seulement dans "l'esprit", mais aussi dans "la matière", étant entendu qu'il existerait un continuum et une identité de nature entre les deux. L'idée de matérialisation est particulièrement claire sur ce point, et c'est pourquoi nous la considérons comme fondamentale (sur le plan opératoire). La réalité du phénomène OVNI surgit au (x) point (s) d'interaction du psychisme et de la matière, sans privilégier un "versant" plutôt que l'autre. Il reste que le phénomène n'est, tout au moins pour le moment, mais sans doute par nature, appréhendable que par sa face "figurative", donc psychologique.

Dès lors, je ne vois plus très bien ce qui sépare B. Méheust de l'essentiel de notre approche, à moins qu'il ne régresse (par rapport à ses propres thèses, et comme pourrait le laisser penser l'exemple qu'il utilise pour se démarquer de notre propos) à un modèle "manipulatoire".

Quant à la critique qu'il formule vis-à-vis de la "disjonction totale entre le phénomène et les témoins" ignorée par les soi-disants "viéroudistes", je m'interdirai bien d'y répondre, vu que l'auteur assène un concept ("disjonction") sans définition préalable et sans explication consécutive, j'avoue ne pas voir ce qu'il veut dire.

Pour terminer, je dirai que j'ai plaisir à rencontrer enfin un "détracteur" qui amène à un enrichissement du débat, permettant un affinement des notions, toujours utile et nécessaire pour la recherche conçue dans une optique pluraliste, et qui change agréablement des accusations à bout portant opérées par certains dont l'anti-intellectualisme poujadiste escamote les problèmes en projetant sur les autres ladite accusation d'escamotage.

Pour ce changement, je remercie Bertrand Méheust.

Jean-Jacques JAILLAT - Collectif de Psycho-ufologie

## ● DEUX REMINISCENCES EXTRA-TERRESTRES DANS LA BIBLE

Les chapitres V (verset 24) et VI (premiers quatre versets) de la Genèse laissent perplexes les exégètes - juifs aussi bien que chrétiens. Aucune explication satisfaisante n'a pu leur être trouvée. Aussi évite-t-on, autant que possible, d'aborder ce sujet.

A la lumière du fait extra-terrestre, ce problème s'éclaircit pourtant d'un jour nouveau, difficile à réfuter.

De quoi s'agit-il donc ? Le chapitre V est une simple énumération des descendants d'Adam et d'Eve par leur troisième fils, Seth.

Ces descendants sont, en ordre chronologique : 1) Seth, fils

d'Adam et d'Eve ; vécut 912 ans. 2) Enosch, fils de Seth ; vécut 905 ans. 3) Kénan, fils d'Enosch ; vécut 910 ans. 4) Mahalaleel, fils de Kénan ; vécut 895 ans. 5) Jéred, fils de Mahalaleel ; vécut 962 ans. 6) Hénoc, fils de Jéred ; vécut, sur terre, 365 ans. 7) Metuschélah, fils d'Hénoc ; vécut 969 ans. 8) Lémec, fils de Metuschélah ; vécut 777 ans. 9) Noé, fils de Lémec ; vécut 950 ans.

L'énumération s'arrête à Noé. (Nous n'apprenons qu'au neuvième chapitre qu'il vécut 950 ans.) Quoi qu'on puisse penser de ces plus que généreuses longévités, il y a dans ce chapitre un fait qui saute immédiatement aux yeux : le sixième descendant d'Adam ne vécut « que » 365 ans. Que lui est-il donc arrivé ? Laissons parler la Bible. « Tous les jours d'Hénoc furent de trois cent soixante-cinq ans. Hénoc marcha avec Dieu puis il ne fut plus, parce que Dieu le prit ».

Donc, à l'âge « tendre » de 365 ans, Hénoc « n'est plus ». Est-il mort ? Nullement. Il n'est plus « parce que Dieu le prit ».

On voulut comprendre que l'expression « Dieu le prit » signifiait tout simplement, « Dieu prit son âme, l'appela à lui », pour le récompenser de ce qu'il avait « marché » avec Dieu, c'est-à-dire, qu'il n'avait pas dévié du chemin du Seigneur. Il ne s'agit nullement de cela.

Pour s'en rendre compte il faut consulter l'original, c'est-à-dire le texte hébreu. Il existe en hébreu plusieurs mots pour exprimer la notion de « dieu », dont les deux principaux, les plus courants, sont : 1) Yahvé (Jéhovah) 2) Elohim.

« Yahvé » est le nom sacré par excellence, le nom qu'il ne faut ni prononcer ni écrire. (On le prononce par une circonlocution : « Adonaï » — « Seigneur » et on l'écrit - sauf dans la Bible - par la simple lettre « H »).

Sur « Elohim », par contre, ne pèse aucune interdiction. On le lit et on l'écrit tel quel. Et, ce qui plus est, ce nom est un pluriel. Le singulier, « Eloah » est peu usité. Avec le temps, la signification plurielle se perdit et « Elohim » devint synonyme de « Yahvé ».

Le chapitre V de la Genèse utilise, pour raconter l'aventure d'Hénoc, le mot « Elohim », dans sa signification première, c'est-à-dire plurielle, car elle le fait précéder par l'article défini « ha » — « les », ce qui est tout à fait insolite.

La traduction exacte du texte hébreu devrait être, à n'en pas douter : « Hénoc marcha avec les dieux (les elohim, les extra-terrestres) ; puis il ne fut plus, parce que les dieux le prirent ».

Ajoutons à cela que le nom « Hénoc », signifie « L'initié », « le consacré », « Celui qui a reçu un enseignement ». (Il reçut

cet enseignement en « marchant » avec les « dieux »). Hénoc, il faut bien se rendre à l'évidence, est un des premiers cas d'enlèvement (probablement consenti) par des extra-terrestres.

« Hénoc ne fut plus » - cette expression n'évoque-t-elle pas pour vous la disparition d'une soucoupe volante, s'éteignant comme une chandelle qu'on vient de souffler ?

Voici maintenant les quatre premiers versets du sixième chapitre de la Genèse, qui font le désespoir de l'exégèse classique. C'est le texte agréé par l'Eglise :

« Lorsque les hommes eurent commencé à se multiplier « sur la face de la terre, et que les filles leur furent nées, les fils « de Dieu virent que les filles des hommes étaient belles, et ils « en prirent pour femmes parmi toutes celles qu'ils choisirent. « Alors l'Eternel dit : Mon esprit ne restera pas à toujours dans « l'homme, car l'homme n'est que chair, et ses jours seront de « de cent vingt ans.

« Les géants étaient sur la terre en ces temps-là, après que « les fils de Dieu furent venus vers les filles des hommes, et « qu'elles leur eurent donné des enfants : ce sont ces héros qui « furent fameux dans l'antiquité. »

A l'ombre de l'hypothèse extra-terrestre et en consultant le texte hébreu, tout devient clair : les fils des « dieux » (les elohim), ou bien leurs descendants, prennent femmes parmi les terrestres, s'installent sur notre planète ; de ces unions naissent les géants, « ces héros fameux dans l'antiquité ». (Gilgamesch, Hercule, Achille etc).

En consultant le texte hébreu, on a une surprise de taille : le mot employé pour désigner les géants n'est pas « anaquim », comme on aurait pu s'y attendre, mais « nefilim », dont la racine est, d'après le grand dictionnaire de la langue hébraïque en 6 volumes de A. Even Schoschan (le « Robert » de l'hébreu) « nafa » = « tomber », « choir », « déchoir ». Ces géants seraient donc « ceux qui sont tombés du ciel », ou bien « ceux qui sont déchus », car, du point de vue extra-terrestre il s'agit bien d'une déchéance. (Comparez l'expression « ange déchu »).

Autre découverte intéressante, en consultant le dictionnaire de Even Schoschan : la racine araméenne correspondante à « nefilim » en hébreu est « nifla, nefila » qui veut dire tout simplement « la constellation Orion » !

Faut-il en conclure que les extra-terrestres dont parle la Bible venaient d'une planète de cette constellation ? Ce serait aller bien vite en besogne.

La constellation Orion est visible dans les pays du Proche Orient pendant l'hiver. Si les atterrissages des extra-terrestres ont eu lieu pendant cette saison, une association d'idées aura pu se former. A tort ou à raison...

## **nouvelles récentes** (Presse) condensé de I. TAHON

MI NOVEMBRE 1979. MAREAU AUX BOIS (Loiret)

A 19 h, M. Lefort a vu plusieurs objets évoluant de façon irrégulière dans le ciel pendant 3 h. Les objets étaient en forme d'assiette avec un dôme et des hublots qui clignotaient, jaune, rouge, vert. Ses enfants ont vu également le phénomène surtout sa fille qui aurait vu un des objets à faible altitude.

(“République du Centre Ouest” du 30/11/79)

FIN NOVEMBRE - DEBUT DECEMBRE 1979. ESPAGNE

Depuis une semaine plus d'une vingtaine d'apparitions d'OVNI et des milliers de témoignages. Dernièrement à Villalgordo, M. J. Climent, ingénieur, a réalisé 10 photos d'OVNI, qui sont entre les mains des “officiels”.

(“Est Républicain” du 3/12/79)

LE 1ER DECEMBRE 1979. ANNOT (Alpes de Haute Provence)

Vers 19 h 30, M. J. De Vincenzi en rentrant chez lui a vu sur le côté de la route une boule orangeâtre station-

ner à quelques mètres du sol. Puis, le témoin a été poursuivi par l'engin durant au moins 2 km. Le témoin a également entendu un sinistre bruit comme des appels rapides provenant de l'engin, qui résonnaient dans ses oreilles. Le témoin a été bouleversé par son observation.

("Le Provençal" du 5/12/79)

LE 3 DECEMBRE 1979. BEAUMONT DU VENTOUX (Vaucluse)

Entre 19 h et 20 h, Mme Paul en regardant par sa fenêtre a vu une boule de feu gigantesque s'élever dans le ciel en tournant sur elle-même. L'observation dura 5 à 6 mn.

("Le Provençal" du 6/12/79)

LE 3 DECEMBRE 1979. METZ DEVANT LES PONTS (Moselle)

A 16 h 30, 2 personnes ont vu un engin en forme de triangle suivi de traînées rouges dans le ciel. L'objet stationna quelques secondes au-dessus de la tour de St Quentin avant de prendre la direction de Verdun.

("Républicain Lorrain" du 4/12/79)

LE 4 DECEMBRE 1979. SION LES MINES (Loire Atlantique)

A 18 h 20, M. Lucas, en revenant du lieu-dit "Bénéstais", aperçut à un carrefour, sur la gauche de la route, une grosse boule rouge orange très brillante posée sur le sol. Il vit à 100 m de lui, une voiture s'approcher du carrefour ; c'est alors que la boule vint se placer au-dessus de la voiture d'en face, qui disparut dans un nuage de fumée ; aussitôt la boule reprit sa place initiale, puis quelques instants plus tard se mit à suivre le témoin durant quelques minutes avant de disparaître. La boule avait la taille d'une maison, elle a été vue par d'autres témoins.

("Presse Océan" du 6/12/79)

DEBUT DECEMBRE 1979. BLANQUEFORT (Gironde)

A 15 h 30, Mme A. Grins a vu un objet énorme, sphérique, de couleur rouge orangée. Il se déplaçait à grande vitesse en direction du Bouscet.

("Sud Ouest" du 4/12/79)

LE 5 DECEMBRE 1979. BEAUNE (Côte d'Or)

A 9 h 30, un objet a été vu lançant des flash de lumière comme s'il tournait sur lui-même, il volait du Sud vers le Nord.

("Est Républicain" du 8/12/79)

LE 5 DECEMBRE 1979. VILLENY (Loir et Cher)

A 7 h 15, Melle E. Merigot et ses compagnes ont vu près de la route, une forme lumineuse orange se diriger vers elles derrière un rideau d'arbres. L'objet les suivit pendant 2 km avant de s'immobiliser et de disparaître très rapidement.

("Nouvelle République du Centre Ouest" du 6/12/79)

LE 8 DECEMBRE 1979. ST NICOLAS DE PELEM (Côtes du Nord)

Vers 18 h 30, Mme Vincent et sa fille ont vu au-dessus d'elles un engin cylindrique rouge orange. L'engin disparut soudainement après s'être immobilisé quelques minutes.

("Télégramme de Brest" du 11/12/79)

LE 8 DECEMBRE 1979. VAROIS (Côte d'Or)

Près de Dijon, à 9 h 52, un pilote de chasse a vu de chez lui un objet en forme de cigare à proximité du sol. L'engin était de couleur bleue et métallique, il disparut dans le ciel à très vive allure.

("Tribune, Le Progrès" du 14/12/79)

LE 9 DECEMBRE 1979. FAYS (Vosges)

Près de Bruyères, à 19 h, M. R. Boulangé a vu un objet lumineux à 100 m de lui, effectuer une centaine de cercles dans le ciel avant de se poser à 21 h, dans le pré voisin... L'objet resta environ 1 h avant de disparaître. Le témoin avait déjà remarqué l'apparition de l'objet dans le ciel, les jours précédents.

("Est Républicain" du 11/12/79)

NUIT DU 9 AU 10 DECEMBRE 1979. MURCIE (Espagne)

M. José Ponce et sa famille ont été précédés par un OVNI pendant plusieurs kilomètres sur la route. L'objet émettait des lueurs bleues et vertes et suivait les évolutions de la voiture. L'engin disparut brusquement.

(Nle République des H. P." du 11/12/79)

LE 11 DECEMBRE 1979. LAY ST CHRISTOPHE (Meurthe et Moselle)

Entre 17 h 30 et 18 h 30, Mme This et son fils ont vu un objet allongé se transformer en un disque de couleur variant du rouge pâle au vert clair dans le ciel au-dessus de la banlieue de Nancy. L'objet s'arrêta soudainement quelques minutes avant de disparaître.

("Est Républicain" du 13/12/79)

LE 11 DECEMBRE 1979. LES ANGLES (Vaucluse)

Près d'Avignon, 3 objets lumineux rouge orangé en formation de triangle ont été observés dans le ciel par les habitants des Angles vers 18 h.

("République du Centre" du 14/12/79)

LE 12 DECEMBRE 1979. MERIGNAC (Gironde)

Vers 18 h 45 une habitante de la cité de Burck a vu une grosse boule rouge vif en forme de parapluie, descendre du ciel. L'objet était entouré d'un halo blanchâtre et suivi d'une traînée orange. L'engin a disparu en direction de Bordeaux Nord.

("Sud Ouest" du 13/12/79)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

## Ariane... - Réseau téléphonique Ariane

Après un démarrage très lent, le Réseau téléphonique ARIANE-FRANCE se développe chaque jour.

Abonnés, enquêteurs, vous disposez du téléphone chez vous, alors ne restez pas inactifs, collaborez au réseau téléphonique.

Cette activité ne vous prendra pratiquement pas de temps, puisqu'il suffit d'observer le ciel, et éventuellement de photographier en cas d'appel d'un poste, ou appeler un poste en cas d'observation. Les appels seront rares, mais pourront permettre de :

- connaître la forme exacte et les dimensions de ce phénomène,
- photographier un phénomène de divers points,
- avoir plusieurs témoins oculaires.

Les appels pourront donc vous permettre de faire une observation; n'est-ce pas le voeu de beaucoup d'entre-vous?

Lecteurs qui désirez participer, voyez la rubrique "Nos Activités", et l'article paru dans le N°186 de LDLN.

Communiquez nous votre numéro d'appel (avec indicatif régional), vous recevrez un numéro à appeler en cas d'observation ainsi que les consignes du réseau (envoi contre 3 timbres à 1,30 F).

Délégués régionaux, manifestez-vous, communiquez-nous votre numéro d'appel, afin que vous soyez informé en cas d'observation, aidez à la réalisation de réseaux locaux.

A tous ceux qui ont déjà répondu à notre appel et ont créé un réseau local, nous leur demandons de nous informer de ce fait, afin que nous puissions les faire appeler par un autre réseau ou un abonné isolé, en cas d'observation par ceux-ci.

Ch. DE ZAN  
53 LE PARC  
78540 VERNOUILLET

**LE SECRETARIAT DE LDLN EST EXTREMEMENT DEBORDE ! LORSQUE VOUS NOUS DEMANDEZ UNE REPONSE, JOIGNEZ UN TIMBRE S.V.P., OU MIEUX UNE ENVELOPPE TIMBRÉE (sauf s'il s'agit d'enquêtes). SOYEZ CONCIS. NOUS VOUS EN REMERCIONS.**

### ANNONCE

**VENDS une série de 336 diapositives (dont 36 en couleurs) sur le phénomène OVNI : photographies d'OVNI, dessins exécutés par des témoins, reconstitutions de cas, documents divers... Prix 1000 F. Contactez : M. Patrick ALAUZE - 79, avenue de la Gloire Bat. B 3 apt 115 - 31500 TOULOUSE.**

Ne pas faire de versement sans s'être assuré que la série est encore disponible.

# NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à : Librairie SCHRACK (Service LDLN) 43400 LE CHAMBON-S/-LIGNON. Selon disponibilité des ouvrages, le délai d'envoi pourra varier de deux à quatre semaines ; dans le dernier cas vous en serez informés.

**LE COLLEGE INVISIBLE**, par Jacques VALLEE. **Franco 49 F.** Citons parmi ces chapitres : La composante psychique - Le triple camouflage la fonction d'Oemil - Les disques ailés - Vers une morphologie du miracle - Qui êtes-vous M. GELLER ? Le système de contrôle. Un ouvrage qui fait réfléchir.

**CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRA-TERRESTRES** : par J. Vallée. **Franco 16 F.**

**LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES** par Henry DURRANT. **Franco 47 F.**

**LES DOSSIERS DES O.V.N.I.S.** par Henry DURRANT. **Franco 48 F.** (Un ouvrage encore plus intéressant que le précédent du même auteur «le Livre Noir des Soucoupes Volantes»).

**LES DOSSIERS DES SOUCOUPES VOLANTES** par Jacques LOB et Robert GIGI. **Franco 46 F.** (Il s'agit d'un album excellent, précis, illustré de bandes dessinées et photos. Il intéressera non seulement les jeunes, mais les moins jeunes et les chercheurs, qui retrouveront les détails des cas exposés de l'histoire des M.O.C., et cela sans travestissement des faits).

Un nouvel album de bandes dessinées et photos «OVNI, DIMENSION AUTRE» par Jacques LOB et Robert GIGI, vient de paraître ; d'un intérêt aussi soutenu que les précédents, nos lecteurs seront heureux de retrouver, parmi d'autres des cas importants dont notre revue a traités. **Franco 46 F.**

**CEUX VENUS D'AILLEURS**, par Jacques LOB et Robert GIGI. **Franco 46 F.** C'est la suite en bandes dessinées de l'ouvrage précédent. Excellent.

**LA SCIENCE FACE AUX EXTRA-TERRESTRES**, par J.C. BOURRET. **Franco 47 F.**

**CONNAITRE LES ETOILES EN 10 LECONS ET TOUT POUR OBSERVER LE CIEL**, par P. KOHLER. **Franco 47 F.**

**CES OVNI QUI ANNONCENT LE SURHOMME**, par Pierre VIEROUDY. **Franco 60 F.**

**LA MEMOIRE DES OVNI** par Jean BASTIDE. **Franco 63 F.**

**OVNI, LA FIN DU SECRET**, par R. ROUSSEL. **Franco 60 F.**

**MYSTERIEUX OBJETS CELESTES**, par Aimé MICHEL. **Franco 62 F.**

Réédition d'un ouvrage très recherché complété par un chapitre «vingt ans après».

**LES OVNIS : MYTHE OU REALITE ?** par J. ALLEN HYNEK. **Franco 19 F.** C'est un ouvrage d'une grande rigueur scientifique, une source de tuyaux pour l'enquêteur, un véritable monument.

**LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES**, par Jean-Claude BOURRET. **Franco 44 F.** Il s'agit des interviews de la fameuse émission de «France-Inter» «Pas de panique», plus celles, inédites d'Aimé MICHEL, de David SAUNDERS, et... Ouvrage d'un vif intérêt.

**LE NOUVEAU DEFI DES OVNI**, par J.C. BOURRET. **Franco 46 F.** Les rapports des gendarmes, plus des textes de C. POHER, P. Guérin, et J.P. Petit.

**A LA RECHERCHE DES OVNI** par J. SCORNAUX et Ch. PIENS. Fruit d'une étude patiente et méthodique, il est l'oeuvre de deux chercheurs qui se sont limités à une approche scientifique prudente. **Franco 20 F.**

**SCIENCE FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES**, par Bertrand MEHEUST. **Franco 75 F.** Ouvrage d'un vif intérêt, dans lequel l'auteur situe le problème à son plus haut niveau intellectuel.

**FACE AUX EXTRA-TERRESTRES** par Ch. GARREAU et R. LAVIER (il s'agit d'une recherche concernant des couloirs de vols permanents des OVNIS). **Franco 17 F.**

**LES SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE**, par Franck EDWARDS. Il s'agit d'une réédition d'un ouvrage digne d'intérêt, d'un journaliste des U.S.A., aujourd'hui décédé. **Franco 46 F.**

**DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI** par la Société Belge d'études de phénomènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD. Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles. **Franco 59 F.**

**LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST** par Lon HOBANA et J. WEVERBERGH. **Franco 54 F.**

**LES ETRANGERS DE L'ESPACE** par Donal E. KEYHOE. **Franco 43 F.**

**PREMIERES ENQUETES SUR LES HUMANOIDES EXTRA-TERRESTRES** par Henry DURRANT. **Franco 48 F.**

**CHASSEURS D'O.V.N.I.** par François GARDES. **Tout au long de ses 300 pages l'intérêt de l'ouvrage ne faiblit jamais.** Il évite les énumérations fastidieuses, les affirmations péremptives, un scepticisme léger flotte entre les lignes. Un livre qui a oublié d'être ennuyeux, que l'on lit avec plaisir et c'est rare qui pose beaucoup de questions, ce qui en fait l'intérêt. **Franco 49 F.**

**ALERTE GENERALE OVNI**, par Léonard STRINGFIELD. **Franco 46 F.** Une significative et importante analyse de cet ouvrage a paru dans LDLN de Mars 1979. Une lecture à ne pas manquer.

**LES OVNI DU PASSE**, par Ch. PIENS. **Franco 18 F.** Cet ouvrage, de notre Déléguée pour la partie de la Belgique Wallone est à nouveau disponible, après une interruption.

**OVNI : LE PREMIER DOSSIER COMPLET DES RENCONTRES RAPPROCHEES EN FRANCE** par M. FIGUET ET J.L. RUCHON, ouvrage de 750 pages. **Franco 107 F.**

**OVNI : L'ARMEE PARLE** par J.C. BOURRET. **Franco 52 F.**

**AUX LIMITES DE LA REALITE**, par J. VALLEE et A. HYNEK. **Franco 59 F.**

**LES HUMANOIDES**, par Jean FERGUSON. **Franco 78 F.** (Cet ouvrage, qui vient du Canada a été analysé dans LDLN de mai 1979 pages 31 et 32 ; le délai d'envoi peut aller jusqu'à trois mois pour cet ouvrage).

**LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES OU LA GRANDE PARODIE**, par Jean ROBIN **Franco 56 F.**

**LES APPARITIONS D'HUMANOIDES** par Eric ZURCHER. **Franco 56 F.**

**LES SOUCOUPES VOLANTES : LE GRAND REFUS ?** par l'équipe G.A.B.R.I.E.L. **Franco 63 F.**

## LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprimilux, St-Etienne - Dépôt légal 1er trimestre 1980..